

**2 RAPPORT
0 ANNUEL
1 STATISTIQUE ET
6 FINANCIER**

L'Essentiel

Participation à l'effort de construction

- Données
- Indicateurs
- Analyses

SOMMAIRE GÉNÉRAL

1
2
3
4
5
6

DONNÉES AGRÉGÉES

SYNTHESE

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE : MÉCANISMES, ACTEURS ET BÉNÉFICIAIRES

2. RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEC

3. RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEEC

4. RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PSEECC

5. ÉQUILIBRES STRUCTURELS ET TRÉSORERIE

6. PERFORMANCE ET COÛTS DE GESTION

DONNÉES RÉGIONALES

Les sigles utilisés dans ce document sont explicités en troisième page

Le mot du directeur

Le rapport annuel statistique et financier de l'exercice 2016 sur la participation des employeurs à l'effort de construction a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANCOLS le 31 janvier 2018 conformément à l'alinéa 12) de l'article R.342-2 II du CCH. Cet exercice est la deuxième année d'application de la convention quinquennale Etat/Action Logement 2015-2019 modifiée par l'avenant du 21 juillet 2016, cette dernière devant être remplacée par une nouvelle convention quinquennale 2018 -2022, suite à l'accord du 16 janvier 2018.

Le recueil des données a pu être assuré au moyen de la plate-forme extranet ergonomique dont dispose l'ANCOLS et qui minimise le travail de saisie des données. Je souhaite souligner le fait que ce travail de collecte des données 2016 a été réalisé par les anciennes équipes des CIL dans le contexte très particulier de la mise en œuvre de la réforme d'Action Logement. En effet, cette dernière s'est concrétisée au 1er janvier 2017 notamment par la dissolution de l'UESL, le retrait des agréments des CIL et la création des trois entités nationales, Action Logement Groupe, Action Logement Immobilier et Action Logement Services. Le professionnalisme de ces équipes, qui a permis à Action Logement de s'acquitter de son obligation déclarative vis-à-vis de l'Agence, doit être ici salué.

Ce rapport rend compte de la situation à la fin de l'exercice 2016 et donne les grandes tendances dynamiques du secteur sur le cycle quinquennal 2015-2019. Ces éléments permettent ainsi d'observer que la situation financière du secteur est consolidée avec un excédent des ressources sur les emplois. Si ceux-ci sont globalement conformes aux termes de la convention, il est à noter que les concours aux personnes morales sont légèrement inférieurs à la borne minimale fixée par la convention.

De façon à livrer plusieurs niveaux de lecture, ce document propose une synthèse d'une dizaine de pages et est accompagné du présent supplément « L'Essentiel » d'une trentaine de pages comportant une présentation visuelle des principales données extraites du rapport.

Je formule le vœu que l'ensemble de ces informations éclaire au mieux tous ceux qui sont intéressés par ce secteur.

Pascal MARTIN-GOUSSET
Directeur général de l'ANCOLS

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
AFL	Association Foncière Logement
ALG	Action Logement Groupe
ALI	Action Logement Immobilier
ALS	Action Logement Services
ALUR	Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové
ANAH	Agence NAtionale de l'Habitat
ANCOLS	Agence Nationale de COntrôle du Logement Social créée par l'article 102 de la loi ALUR
ANIL	Agence Nationale pour l'Information sur le Logement
ANPEEC	Agence Nationale pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (fusionnée au 1 ^{er} janvier 2015 avec la Mission interministérielle d'inspection du logement social pour former l'ANCOLS)
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
APAGL	Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives
CCH	Code de la Construction et de l'Habitation
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CIL	Comité Interprofessionnel du Logement
FNAL	Fonds National d'Aide au Logement
GRL / GURL	Garantie (Universelle) des Risques Locatifs
HLM	Habitation à Loyer Modéré
OPH	Office Public de l'Habitat
P(S)EEC	Participation des Employeurs à l'Effort de Construction et Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction
PEAEC	Participation des Employeurs Agricoles à l'Effort de Construction
PEC	Participation à l'Effort de Construction
PEEC	Participation des Employeurs à l'Effort de Construction
PM	Personnes Morales
PNRU	Programme National de Rénovation Urbaine
PP	Personnes Physiques
PSEC	Participation Supplémentaire des Employeurs à l'Effort de Construction
UESL	Union des Entreprises et des Salariés pour le Logement



DONNÉES AGRÉGÉES : CIL + UESL

Vision synoptique des emplois nets observés et en-cours PEC de 2014 à 2016 (en millions d'euros)

Données en millions d'euros

	Exercice 2016				Exercice 2015				Exercice 2014	
	Nouvelles interventions (A)	Retours et remboursements (B)	Emplois nets (A-B)	En-cours	Nouvelles interventions (A)	Retours et remboursements (B)	Emplois nets (A-B)	En-cours	Emplois nets (A-B)	En-cours
OLS	591,8	267,3	324,4	4 500,4	641,7	244,0	397,7	4 178,1	335,3	3 850,0
SCI et autres sociétés immobilières	120,1	52,8	67,2	1 216,8	105,7	43,5	62,2	1 176,8	52,4	1 116,1
AFL	52,0	0,0	52,0	1 550,0	200,0	0,0	200,0	1 550,0	200,0	1 350,0
Autres filiales et entreprises liées	3,0	1,2	1,8	96,4	3,1	1,3	1,8	99,0	-0,4	99,9
Associations et fondations	2,1	0,0	2,1	0,7	2,3	0,1	2,3	0,5	1,8	0,0
Groupe Action Logement	769,0	321,4	447,6	7 364,4	952,8	288,9	663,9	7 004,4	589,2	6 415,9
ESH	317,0	204,1	112,9	3 387,0	368,6	178,4	190,2	3 283,5	202,8	3 134,7
OPH	177,4	132,8	44,6	2 088,4	199,3	132,7	66,7	2 061,9	134,8	2 038,9
COOP	15,7	13,2	2,4	96,4	22,6	5,9	16,7	93,4	14,0	79,8
SEM	46,5	39,4	7,1	596,2	51,8	39,5	12,4	604,6	8,9	604,5
OLS Hors groupe Action Logement	556,5	389,6	166,9	6 168,0	642,4	356,4	286,0	6 043,4	360,5	5 857,9
SCI et autres sociétés civiles immobilières	3,6	9,7	-6,1	99,5	4,9	9,3	-4,4	113,0	-8,4	120,7
Autres participations et autres personnes morales	2,7	5,1	-2,4	144,9	7,8	11,8	-4,0	135,1	-7,0	148,9
Associations et fondations	23,8	22,8	1,1	270,4	20,3	23,0	-2,8	280,8	8,2	300,9
Hors groupe Action Logement	586,6	427,2	159,4	6 682,8	675,3	400,5	274,9	6 572,3	353,2	6 428,4
Divers et financements non ventilés	0,4	13,6	-13,2	0,1	-0,1	41,7	-41,7	0,1	-24,7	0,2
Total Personnes Morales	1 356,0	762,1	593,8	14 047,3	1 628,1	731,0	897,1	13 576,8	917,6	12 844,5
Prêts accession directs	495,2	572,7	-77,5	3 700,2	540,2	576,3	-36,1	3 825,4	120,7	3 862,4
Prêts accession indirects	0,0	23,8	-23,8	266,2	0,0	16,4	-16,4	245,0	-8,4	258,2
Prêts travaux	89,9	250,1	-160,2	563,7	88,9	306,6	-217,7	727,3	-251,4	950,2
Prêts locatifs	118,1	118,6	-0,5	501,6	111,5	113,3	-1,8	561,9	5,3	611,7
Autres prêts	0,8	0,9	-0,2	1,6	0,8	1,2	-0,4	1,9	-0,4	2,4
Prêts	704,1	966,2	-262,1	5 033,3	741,4	1 013,7	-272,3	5 361,5	-134,2	5 684,9
Subventions directes	131,1	0,0	131,1	0,0	121,5	0,0	121,5	0,0	114,4	0,0
APAGL	6,8	0,0	6,8	0,0	5,2	0,0	5,2	0,0	5,9	0,0
Subventions hors GURL, VISALE	137,9	0,0	137,9	0,0	126,7	0,0	126,7	0,0	119,8	0,0
GURL, VISALE	-1,2	0,0	-1,2	0,0	19,0	0,0	19,0	0,0	57,9	0,0
Subventions	136,8	0,0	136,8	0,0	145,7	0,0	145,7	0,0	178,2	0,0
Total Personnes Physiques	840,8	966,2	-125,3	5 033,3	887,1	1 013,7	-126,6	5 361,5	44,0	5 684,9
PNRU	910,0	0,0	910,0	0,0	850,0	0,0	850,0	0,0	900,0	0,0
ANAH, FNAL	250,0	0,0	250,0	0,0	350,0	0,0	350,0	0,0	300,0	0,0
ANIL/ADIL	9,0	0,0	9,0	0,0	9,0	0,0	9,0	0,0	9,0	0,0
Divers et financements non ventilés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Politiques Publiques Nationales	1 169,0	0,0	1 169,0	0,0	1 209,0	0,0	1 209,0	0,0	1 209,0	0,0
Total lié aux interventions	3 365,8	1 728,3	1 637,5	19 080,6	3 724,2	1 744,7	1 979,5	18 938,3	2 170,6	18 529,4

Légende des couleurs :

- Emploi net positif
- Emploi net à l'équilibre
- Emploi net négatif



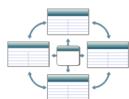
DONNÉES AGRÉGÉES : CIL + UESL

Bilans de 2014 à 2016 (en millions d'euros)

RUBRIQUES	EXERCICE 2016						TOTAL 2015	TOTAL 2014
	PEEC	GARANTIE	PSEEC	PEAEC	GESTION	TOTAL		
Terrains et immeubles (*)					62,91	62,91	64,72	61,97
Participations	2 103,05		361,01		0,62	2 464,68	2 200,71	2 004,75
Prêts aux personnes morales	6 326,69		11,54			6 338,23	6 195,78	6 066,77
Prêts aux personnes physiques	4 382,17	481,42	128,73	40,98		5 033,29	5 361,48	5 684,94
Autres immobilisations	5 511,52	-67,30	67,65		124,70	5 636,57	5 581,38	5 189,30
I- Actif immobilisé	18 323,43	414,12	568,93	40,98	188,22	19 535,68	19 404,08	19 007,73
Clients, usages et comptes rattachés		-0,16			1,46	1,30	2,90	3,77
Autres créances et régularisation	521,09				20,01	541,10	31,27	21,80
Trésorerie	253,38	140,15			2 718,22	3 111,76	3 392,03	3 147,67
II- Actif réalisable et disponible	774,47	139,99			2 739,69	3 654,15	3 426,20	3 173,24
III- Comptes de liaison et écarts	2 193,49	-140,70	385,67	135,40	-2 574,60	-0,74	-5,14	-13,88
Actif total brut (I+II+III)	21 291,39	413,42	954,60	176,38	353,32	23 189,10	22 825,14	22 167,09
Capital, fonds associatifs et réserves	3 486,79		600,03			4,17	4 090,99	4 050,62
Résultat de l'exercice						31,64	31,64	40,76
Subventions d'investissement						0,04	0,04	0,04
I- Fonds propres	3 486,79		600,03	0,00	35,85	4 122,67	4 091,42	4 049,34
Fonds PEC reçus - subventions (**)	10 837,36	2,94	254,81	176,26		11 271,38	11 347,11	10 854,88
Fonds PEC reçus - dettes	4 772,76		94,52			4 867,28	4 756,36	4 631,48
Provisions pour engagements	118,34	168,14	0,01	0,01		286,50	366,16	913,99
II- Fonds et dettes PEC	15 728,46	171,09	349,34	176,27	0,00	16 425,16	16 469,63	16 400,35
III- Amort., dépr. et provisions	9,88	266,88	5,23	0,08	290,30	572,36	638,86	677,33
Dettes financières (*)	1 339,19	-24,76				-38,89	1 275,54	1 261,17
Dettes courantes et régularisation	727,06	0,21		0,02	66,07	793,36	364,06	441,81
IV- Dettes hors PEC	2 066,25	-24,55		0,02	27,18	2 068,90	1 625,23	1 040,06
Passif total (I+II+III+IV)	21 291,39	413,42	954,60	176,38	353,32	23 189,10	22 825,14	22 167,09
(**) Dont en instance d'affectation	1 526,72		5,14	22,83		1 554,69	1 538,70	1 521,37

Résultats de 2014 à 2016 (en millions d'euros)

RUBRIQUES	EXERCICE 2016						TOTAL 2015	TOTAL 2014
	PEEC	GARANTIE	PSEEC	PEAEC	GESTION	TOTAL		
Produits nets d'activité	0,26	3,40			222,56	226,22	235,73	245,71
Produits de la PEC	1 657,68	1,01	6,58	22,06	18,58	1 705,90	1 749,95	1 700,13
Autres produits d'exploitation					3,79	3,79	3,57	3,89
I- Produits PEC et d'exploitation	1 657,94	4,41	6,58	22,06	244,93	1 935,92	1 989,25	1 949,73
Financements Politiques nationales	1 505,26	1,89				1 507,14	1 242,84	1 164,28
Subventions versées et assimilées	247,57	32,48	0,01	1,49	-62,44	219,12	325,61	381,73
Créances irrécouvrables et assimilées	0,49	46,98	0,49			47,96	38,96	41,13
Charges d'exploitation hors dotations	0,06	1,26			318,21	319,54	312,40	323,93
Dotations et reprises d'exploitation					-3,82	-3,82	-3,38	-6,33
II- Charges PEC et d'exploitation	1 753,38	82,61	0,50	1,49	251,96	2 089,94	1 916,43	1 904,74
III- Résultat d'exploitation (I-II)	-95,43	-78,20	6,08	20,56	-7,03	-154,02	72,82	44,99
Produits et charges financiers	-3,47	1,55			43,98	42,06	40,40	38,59
Produits et charges exceptionnels					7,41	7,41	11,75	7,68
Impôt sur les sociétés					-4,12	-4,12	-4,89	-5,72
IV- Résultat avant provisions PN	-98,91	-76,66	6,08	20,56	40,25	-108,67	120,08	85,54
Impact Provisions pour emplois	62,00	56,04	4,25	-0,01	-8,61	113,67	565,76	856,44
Transfert Résultat sur fonds PEC	36,91	20,62	-10,33	-20,56		26,64	-645,08	-909,05
V- Résultat net comptable					31,64	31,64	40,76	32,93



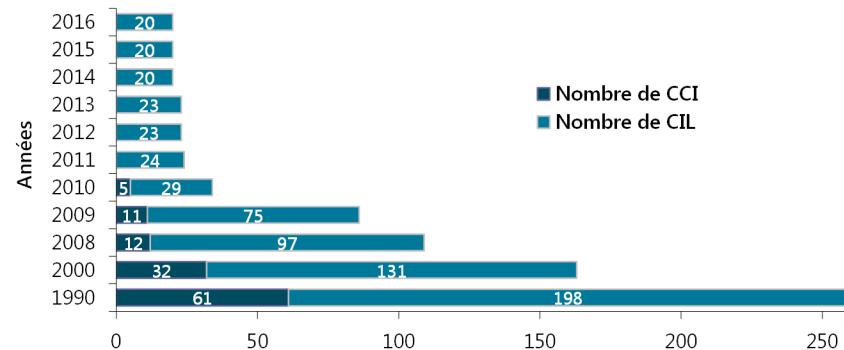
SYNTÈSE

En application du 4° du I de l'article L.342-2 du CCH, l'ANCOLS a notamment pour mission « d'assurer la production annuelle de données statistiques et financières relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction ». À ce titre, elle établit un « rapport annuel sur les emplois de la participation des employeurs à l'effort de construction et sur la situation financière des organismes gestionnaires de la participation des employeurs à l'effort de construction », rapport approuvé par son conseil d'administration selon les dispositions du 12° du II de l'article R.342-2 du CCH.

Les principaux enseignements à tirer de la présente édition du rapport susmentionné sont développés ci-après. Cette édition est la deuxième pour la période quinquennale couverte par la convention du 2 décembre 2014 modifiée par l'avenant n° 1 du 21 juillet 2016, et constitue la dernière photographie des 20 organismes collecteurs, avant la réforme Action Logement et ne tient dès lors pas compte des nouveaux objectifs prévus par la convention quinquennale 2018-2022.

Une poursuite de la concentration des organismes collecteurs associés de l'UESL

Dépassant 250 au début des années 90, le nombre des collecteurs associés de l'UESL n'a cessé de décroître avec une accélération de la concentration en 2010 suite à la restructuration du réseau engagé par l'UESL. **Le nombre de ces collecteurs n'atteint plus que 20 à la fin de l'année 2016 pour n'en devenir qu'un à compter du 1er janvier 2017 : la structure Action Logement Services, au sein du groupe Action Logement.**



Un respect partiel des volumes d'emplois prévus par la convention quinquennale

La convention quinquennale fixe les enveloppes 2015 à 2019 pour chaque catégorie d'emplois. **Au titre du deuxième exercice de la période quinquennale 2015-2019, les emplois réalisés s'élèvent à 3 586,5 millions d'euros, chiffre à rapprocher du total des enveloppes maximales de 3 998 millions d'euros ainsi que du total des enveloppes minimales de 3 222 millions d'euros.** Une nouvelle convention quinquennale a été signée le 16 janvier 2018 entre Action Logement et l'Etat pour la période 2018-2022. Elle annulera et modifiera les objectifs d'emplois à partir de l'exercice 2018.

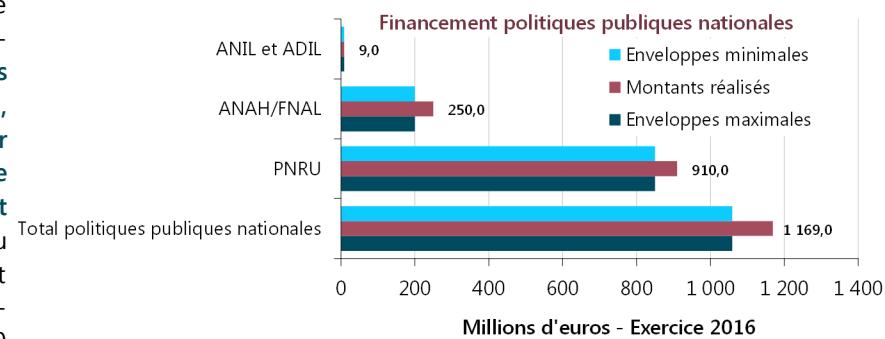
Rubriques	Cumul 2012-2014		Enveloppes 2015-2019									Données en millions d'euros		
	Réalisé	Enveloppes	2015		2016		2017		2018		2019		Cumuls 2015-2019	
			Enveloppes	Réalisé	Enveloppes	Réalisé	Enveloppes	Réalisé	Enveloppes	Réalisé	Enveloppes	Réalisé	Enveloppes	
Concours aux personnes physiques	2 901,3	Min 2 034	Min 800	818,5	Min 800	Min 800	Min 800	Min 800	Min 800	1 678,2	Min 4 000			
		Max 3 206	Max 1 000		Max 1 070	Max 1 080	Max 1 030	Max 1 040	Max 1 040		Max 5 220			
Concours aux personnes morales	3 638,6	Min 3 637	Min 1 410	1 347,2	Min 1 363	Min 1 370	Min 1 200	Min 1 210	Min 1 210	2 958,8	Min 6 553			
		Max 5 457	Max 1 824		Max 1 869	Max 1 859	Max 1 692	Max 1 606	Max 1 606		Max 8 850			
Financement des politiques nationales	3 627,4	Min 3 626	Min 1 209	1 169,0	Min 1 059	Min 959	Min 709	Min 509	Min 509	2 378,0	Min 4 445			
		Max 3 632	Max 1 209		Max 1 059	Max 959	Max 709	Max 509	Max 509		Max 4 445			
Emplois non ventilés	54,2			2,2							4,9			
Emplois réels	10 221,6			3 336,9							7 019,8			
Ajustements pour engag. et provisions	636,8			249,6							383,1			
Totaux	10 858,3	Min 9 297	Min 3 419	3 586,5	Min 3 222	Min 3 129	Min 2 709	Min 2 519	Min 2 519	7 402,9	Min 14 998			
		Max 12 295	Max 4 033		Max 3 998	Max 3 898	Max 3 431	Max 3 155	Max 3 155		Max 18 515			

L'analyse détaillée par catégorie d'emplois, pour chacune des familles de bénéficiaires identifiées dans le tableau ci-dessus, met en évidence des situations contrastées.

SYNTHESE



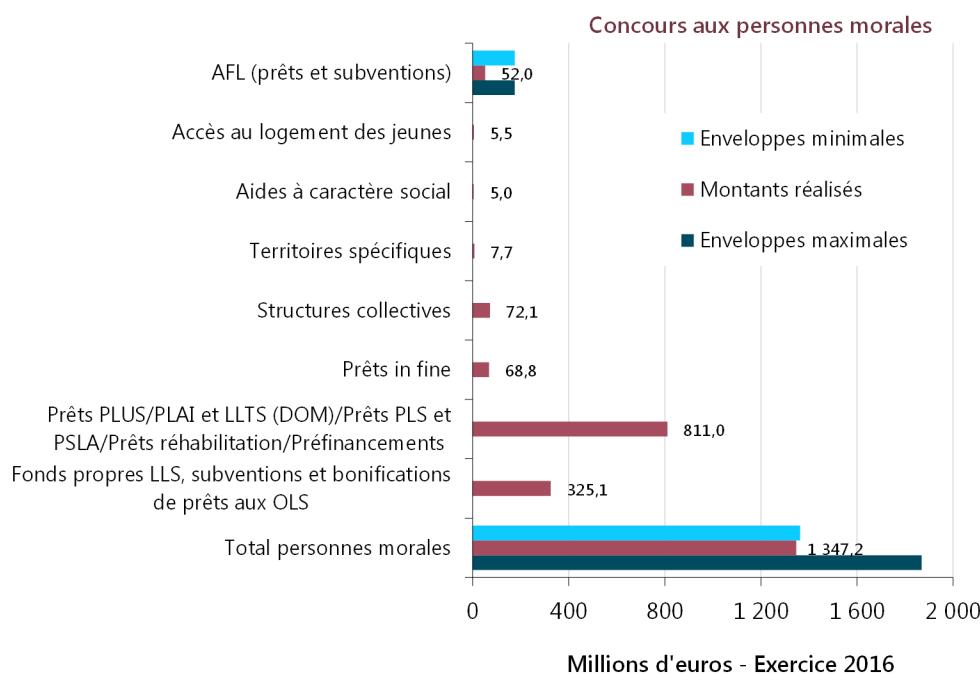
Pour le second exercice de la période couverte par la convention quinquennale 2015-2019, le **financement des politiques publiques nationales (PNRU, ANAH, FNAL, ANIL)** est ainsi supérieur aux enveloppes maximales au titre de 2016, étant donné les avances qui ont été versées à l'ANRU et à l'ANAH au titre de l'exercice 2017, conformément à l'avenant à la convention quinquennale, pour un montant global de 110,0 millions d'euros. Sans tenir compte de ces avances, cette catégorie d'emploi suit le rythme de réalisation prévu dans ladite convention.



Synthèse

Concernant les **concours aux personnes morales**, leur **niveau observé met en évidence un important rythme de réalisation des objectifs au titre du deuxième exercice** de la période 2015-2019.

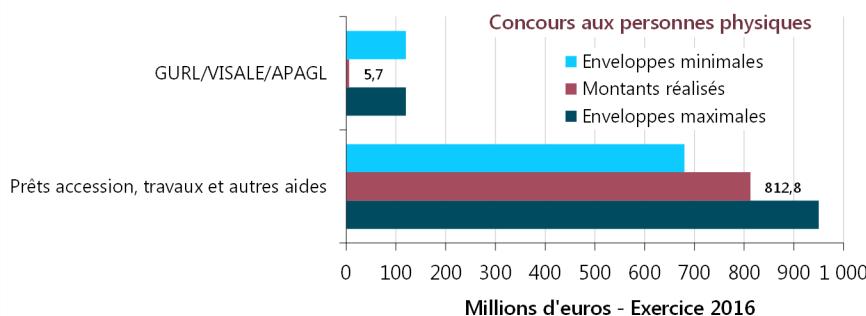
Ainsi, le niveau global de réalisation est logiquement **inférieur à la borne minimale** de l'enveloppe 2016 fixée pour le financement des personnes morales. Quant à l'**AFL**, elle n'a reçu **aucun financement sous forme de prêts** contrairement aux objectifs prévus par la convention quinquennale mais présente des **financements sous forme de subventions supérieurs aux limites maximales fixées** pour l'exercice. En revanche, la convention quinquennale n'ayant pas fixé de fourchette précise pour les autres catégories de financements, seul le montant réalisé a été présenté dans le graphique ci-contre.





SYNTÈSE

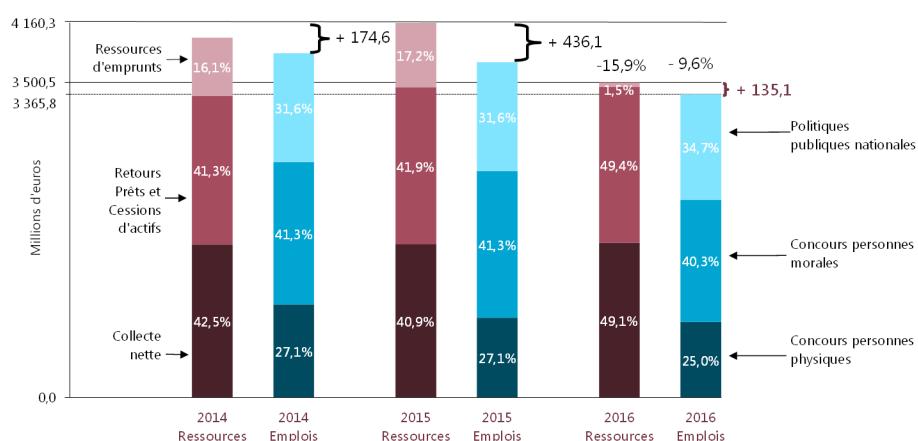
Quant aux **concours aux personnes physiques**, ils s'inscrivent dans un **rythme logique de réalisation à l'exception du financement de la garantie locative**.



Ainsi, les catégories **prêts accession, travaux et autres aides affichent un niveau de réalisation compris dans les limites de l'enveloppe définie par la convention quinquennale pour l'exercice 2016**. À l'inverse, le financement de la garantie locative **GURL/VISALE/APAGL affiche un montant réalisé nettement plus faible que celui attendu** à fin 2016. Notons que la garantie des risques locatifs a pris fin courant janvier 2016 pour laisser place au dispositif VISALE à partir de février 2016.

Un recul de l'excédent des ressources sur les emplois pour la PEC

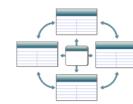
La synthèse des flux financiers de ressources et d'emplois sur la période 2014-2016, observée au niveau des collecteurs associés de l'UESL **met en évidence une dégradation de l'excédent des ressources sur les emplois : le solde atteint en effet 135,1 millions d'euros en 2016**, contre 436,1 millions d'euros en 2015 et 174,6 millions d'euros en 2014. Cette évolution s'explique essentiellement par **une faible mobilisation de l'emprunt CDC** sur l'exercice 2016. En 2016, **les ressources baissent de 15,9% alors que les emplois diminuent de 9,6% et sans tenir compte des ressources d'emprunts, les ressources passeraient de 3 445,8 millions d'euros à 3 447,0 millions d'euros entre 2015 et 2016**. L'exercice 2016 constitue le dernier exercice d'application de la compensation reçue de l'Etat pour le passage de 10 à 20 salariés du seuil d'assujettissement à la PEEC pour un montant de 133,3 millions d'euros. La fin de l'évolution à la hausse des emplois observée sur l'exercice 2015 se confirme en 2016.



Si l'on se limite aux seuls ressources et emplois qui génèrent des flux irréversibles, le solde est excédentaire de 113,0 millions d'euros en 2016 après un excédent de 28,3 millions d'euros en 2015 et de 82,4 millions d'euros en 2014.

En intégrant les créances irrécouvrables qui sont assimilables à des subventions décalées dans le temps, on observe un excédent de 65,1 millions d'euros en 2016, après des déficits de 10,6 millions d'euros en 2015 et de 123,5 millions d'euros en 2014.

SYNTÈSE



Synthèse des flux irréversibles de ressources et d'emplois des CIL de 2014 à 2016

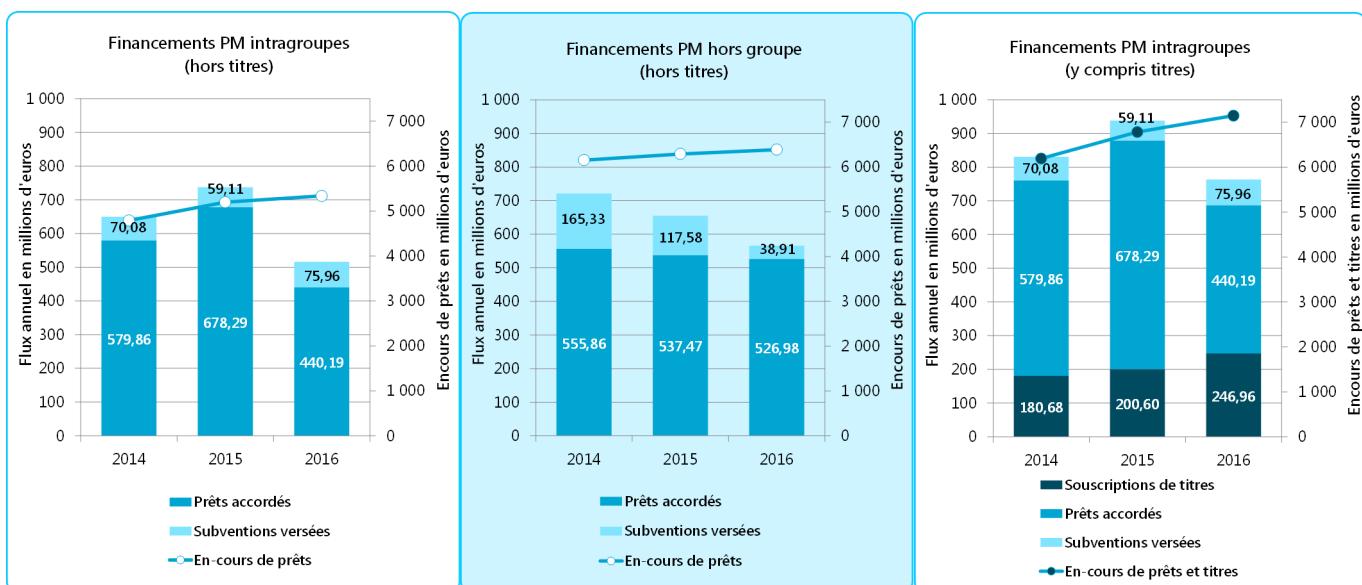
Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016			Exercice 2015			Exercice 2014	
	Montant	%	Variation	Montant	%	Variation	Montant	%
Collecte sous forme de subventions (A)	1 561,16	100,0%	+ 1,4%	1 540,07	100,0%	+ 1,0%	1 524,65	100,0%
Subventions versées Personnes morales	114,81	7,4%	- 34,8%	175,99	11,4%	- 25,3%	235,61	15,5%
Subventions versées Personnes physiques	89,21	5,7%	- 17,0%	107,46	7,0%	- 21,6%	137,14	9,0%
Subventions nettes Politiques publiques nationales*	1 162,14	74,4%	- 0,4%	1 166,53	75,7%	- 0,5%	1 171,84	76,9%
Flux net lié à la gestion courante	81,99	5,3%	+ 32,7%	61,77	4,0%	- 1,0%	62,42	4,1%
Emplois irréversibles (B)	1 448,14	92,8%	- 4,2%	1 511,75	98,2%	- 5,9%	1 607,01	105,4%
Flux financier irréversible (C) = (A-B)	113,02	7,2%	+ 299,1%	28,32	1,8%	- 134,4%	-82,35	-5,4%
Concours assimilés à des subventions PM	0,40	0,0%	- 42,9%	0,70	0,0%	+ 626,9%	0,10	0,0%
Concours assimilés à des subventions PP	47,56	3,0%	+ 24,3%	38,26	2,5%	- 6,8%	41,04	2,7%
Emplois non décaissés (D)	47,96	3,1%	+ 23,1%	38,96	2,5%	- 5,3%	41,13	2,7%
Solde net irréversible (E) = (C-D)	65,06	4,2%	- 711,4%	-10,64	-0,7%	- 91,4%	-123,49	-8,1%

* Hors bonification des prêts OLS

Une baisse du soutien envers les entités intragroupes

La vision synoptique des emplois nets observés et en-cours PEC met en exergue une réduction du soutien d'Action Logement pour l'ensemble des catégories d'emplois, dans des proportions toutefois différentes. Concernant les financements aux personnes physiques, leurs retours et remboursements s'établissent à 966,2 millions d'euros contre des nouvelles interventions de 840,8 millions d'euros en 2016, soit des emplois nets de -125,3 millions d'euros, en quasi équilibre par rapport à 2015. S'agissant des personnes morales, les emplois nets sont en baisse pour l'intragroupe comme pour le hors groupe avec au total 593,8 millions d'euros de concours contre 897,1 en 2015. Quant aux politiques publiques nationales, elles présentent des financements à hauteur de 1 169,0 millions d'euros en 2016 contre 1 209,0 millions d'euros en 2015.



Sur la période cumulée 2014-2016, on observe une baisse des nouveaux financements aux personnes morales intragroupes incluant les titres qui passent de 840,3 millions d'euros en 2014 à 769,0 millions d'euros en 2016. Les nouveaux financements accordés aux personnes morales hors groupe à l'exclusion des titres se montent à 566,3 millions d'euros en 2016 contre 721,5 millions d'euros en 2014, sachant qu'ils étaient de 655,1 millions d'euros en 2015.



SYNTÈSE

Des marges de manœuvre suffisantes des organismes

Les dynamiques récentes se traduisent par une baisse de 17,6% de la trésorerie globale nette (hors collecte) en 2016, après des progressions de 16,8% en 2015 et de 9,8% en 2014. En effet, les CIL n'ont que très peu mobilisé l'emprunt CDC sur l'exercice 2016. Ils ont puisé dans leur trésorerie pour financer leurs emplois. Les appels de fonds relatifs aux avances versées à l'ANRU (60 millions d'euros) et à l'ANAH (50 millions d'euros) en fin d'exercice ont également contribué à la diminution de la trésorerie constatée sur l'exercice.

Synthèse de la trésorerie Action Logement (CIL et UESL) de 2014 à 2016

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016				Exercice 2015			Variation 2016/2015	Exercice 2014
	UESL	CIL	TOTAL	%	UESL	CIL	TOTAL		
Valeurs mobilières de placement hors dépréciations	139,13	788,82	927,95	29,8%	325,58	878,11	1 203,69	- 22,9%	1 009,35
Disponibilités nettes	269,86	1 913,95	2 183,81	70,2%	118,86	2 069,48	2 188,34	- 0,2%	2 138,33
Trésorerie globale (A)	408,99	2 702,77	3 111,76	100,0%	444,44	2 947,59	3 392,03	- 8,3%	3 147,67
Collecte totale P(S)ECC		1 695,89	1 695,89	54,5%		1 679,03	1 679,03	+ 1,0%	1 677,59
Collecte totale PEAEC		22,88	22,88	0,7%		22,06	22,06	+ 3,7%	22,14
Collecte totale (B)		1 718,77	1 718,77	55,2%		1 701,09	1 701,09	+ 1,0%	1 699,73
Trésorerie globale nette de la collecte (A-B)	408,99	984,00	1 392,99	44,8%	444,44	1 246,50	1 690,94	- 17,6%	1 447,94

Les encours de ressources stables des collecteurs (hors UESL) s'élèvent à 21,9 milliards d'euros en 2016 comme en 2015. On observe simultanément une très légère augmentation des encours d'emplois durables qui passent de 19,3 milliards d'euros à 19,4 milliards d'euros sur la période. Il s'en suit une diminution du fonds de roulement dont le niveau s'élève à 2,5 milliards d'euros à fin 2016.

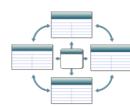
Évolution du fonds de roulement des CIL de 2014 à 2016 (hors UESL)

Données en millions d'euros

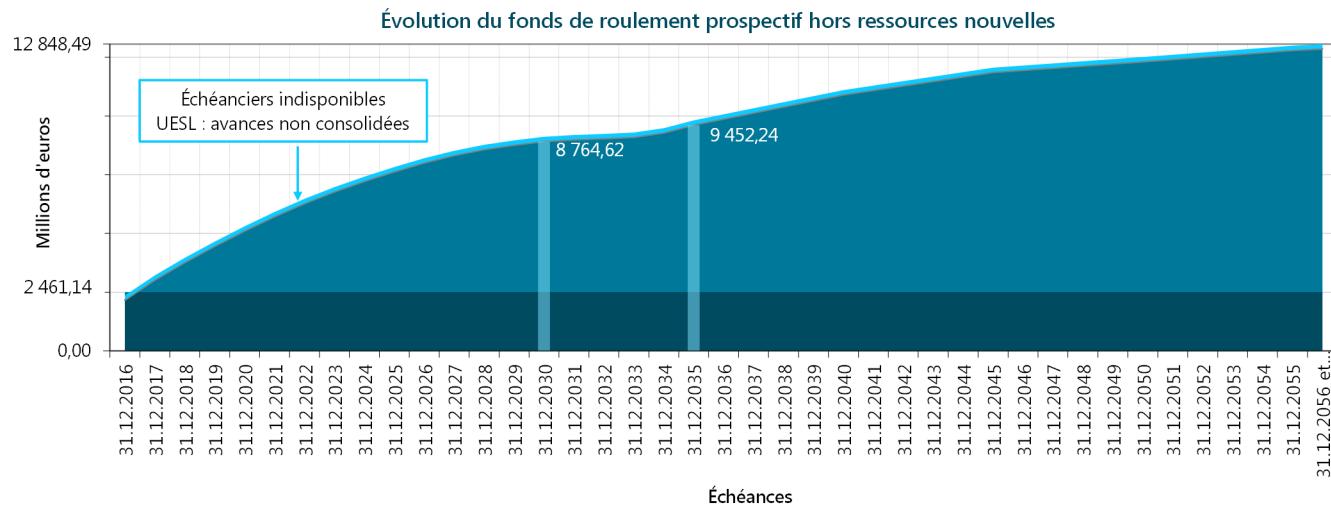
Rubriques	Exercice 2016		Exercice 2015		Exercice 2014	
	Réel	%	Réel	%	Réel	%
Fonds associatifs, réserves et report à nouveau	3 756,13	17,1%	3 715,76	16,9%	3 681,52	17,5%
Résultat	31,64	0,1%	40,76	0,2%	32,93	0,2%
Subventions d'investissement	0,04	0,0%	0,04	0,0%	0,04	0,0%
Amortissements et dépréciations	523,01	2,4%	590,17	2,7%	626,66	3,0%
Capitaux propres retraités (A)	4 310,82	19,7%	4 346,73	19,8%	4 341,14	20,6%
Fonds PEC reçus sous forme de subventions (B)	11 162,60	51,0%	11 229,44	51,2%	10 679,79	50,7%
Ressources définitives (I = A+B)	15 473,41	70,6%	15 576,17	71,0%	15 020,94	71,2%
Provisions pour engagements à réaliser	163,01	0,7%	217,14	1,0%	746,12	3,5%
Provisions pour risques et charges	44,11	0,2%	43,85	0,2%	46,33	0,2%
Fonds PEC reçus sous forme de prêts	4 848,27	22,1%	4 737,34	21,6%	4 631,48	22,0%
Dettes financières	1 372,94	6,3%	1 353,89	6,2%	638,40	3,0%
Ressources non définitives (II)	6 428,32	29,4%	6 352,22	29,0%	6 062,33	28,8%
Ressources stables (III = I+II)	21 901,73	100,0%	21 928,39	100,0%	21 083,27	100,0%
Immobilisations incorporelles et corporelles	103,84	0,5%	110,07	0,5%	109,37	0,5%
Participations	2 462,61	11,2%	2 198,65	10,0%	2 004,75	9,5%
Solde UESL/Collecteurs - Avances et financements	1 511,61	6,9%	1 516,41	6,9%	1 361,22	6,5%
Créances rattachées : Filiales et entreprises liées	2 588,33	11,8%	2 483,66	11,3%	2 310,08	11,0%
Créances rattachées : Autres participations	1 344,77	6,1%	1 376,54	6,3%	1 334,11	6,3%
Prêts aux autres personnes morales et organismes	6 337,67	28,9%	6 195,18	28,3%	6 064,13	28,8%
Prêts aux personnes physiques	5 033,29	23,0%	5 361,48	24,4%	5 684,94	27,0%
Autres immobilisations financières	58,46	0,3%	60,66	0,3%	63,13	0,3%
Emplois durables (IV)	19 440,59	88,8%	19 302,64	88,0%	18 931,73	89,8%
Fonds de roulement (V = III-IV)	2 461,14	11,2%	2 625,75	12,0%	2 151,54	10,2%

(1) Pour les organismes dont les données définitives ne sont pas disponibles, utilisation des données provisoires. Pour les agrégats non disponibles en données provisoires, estimation à partir des ratios des organismes ayant fourni des données définitives.

SYNTHÈSE



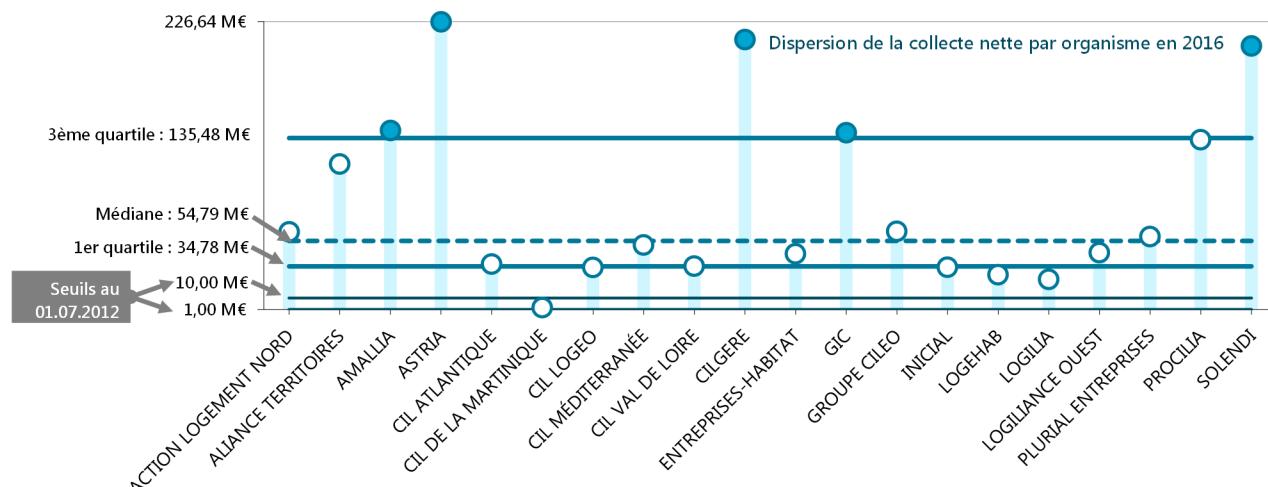
La prise en compte des retours prévus sur les encours de prêts et des remboursements à effectuer sur les dettes permet de prévoir le rythme de reconstitution du fonds de roulement des collecteurs (hors UESL).

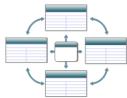


Le fonds de roulement prévisionnel est ainsi de 8,8 milliards d'euros d'ici quinze ans et de 12,8 milliards d'euros à terme, sans tenir compte des ressources nouvelles, des futurs emplois et du risque d'irrécouvrabilité lié aux prêts accordés. Le niveau des encours dont les échéances sont indisponibles n'est pas significatif et n'impacte pas la fiabilité des projections. Quant aux préfinancements (143,1 millions d'euros) et aux avances non consolidées faites par les CIL à l'UESL (177,1 millions d'euros), la quote-part qui sera consolidée sous forme de prêts demeurera dans le fonds de roulement prévisionnel selon les échéanciers qui seront retenus alors que la quote-part qui sera consolidée sous forme de subventions se traduira par une réduction à due concurrence du fonds de roulement prévisionnel.

Persistance d'une relative hétérogénéité des tailles des collecteurs

L'analyse des indicateurs de ressources montre que **malgré les fusions intervenues depuis, il subsiste une assez forte hétérogénéité entre les CIL en termes de ressources annuelles** en général et de niveau de collecte en particulier. On observe à la fois un regroupement de la plupart des organismes autour de la valeur médiane et un important écart entre le groupe des « gros » collecteurs et les collecteurs de petite ou moyenne taille. Ainsi, la **collecte annuelle nette varie en 2016 entre 2,3 millions d'euros et 226,6 millions d'euros, la médiane étant égale à 54,8 millions d'euros.**





SYNTÈSE

Des performances individuelles variables et une stabilité des coûts de fonctionnement

Selon les dispositions de l'article L.342-2 (II, b et c) du CCH, l'ANCOLS a pour mission d'évaluer l'efficacité avec laquelle les organismes collecteurs s'acquittent de leur mission d'intérêt général et l'efficience de leur gestion. À ce titre, la **performance des collecteurs en termes de gestion** est appréciée au moyen d'une **série d'indicateurs déclinant quatre objectifs principaux** :

- la **réalisation des objectifs d'emplois formalisés dans le « décret-enveloppes »** ;
- le **maintien d'un équilibre financier durable** ;
- la **maîtrise du coût du risque, limité aux financements aux personnes physiques** ;
- et l'**optimisation des coûts de gestion**.

Les résultats de la mise en œuvre de ces indicateurs, qui s'inscrivent dans un **schéma global de suivi de la performance en termes de gestion des CIL centré sur des indicateurs relevant du cycle « Ressources -Moyens - Production »**, sont synthétisés dans le tableau ci-après.

Synthèse des indicateurs d'appréciation de la performance en termes de gestion des CIL de 2011 à 2016

Désignation	Numéro	Tendance souhaitable	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Tendance observée ou attendue
Indice de réalisation des emplois	I1.10		69,73%	57,53%	69,28%	75,50%	80,07%	54,86%	
Indice pondéré de contribution (1)	I1.11		52,17%	42,86%	33,33%	47,62%	35,00%	45,00%	
Ratio de couverture des emplois	I2.10		111,99%	122,28%	121,17%	108,82%	115,59%	140,68%	
Ratio de fonds de roulement	I2.20		108,59%	111,11%	110,92%	111,36%	113,60%	112,66%	
Ratio de structure financière	I2.30		77,55%	69,23%	69,59%	71,25%	71,03%	70,65%	
Taux de créances douteuses PP	I3.10		16,23%	19,12%	20,30%	21,05%	24,83%	22,60%	
Taux de recouvrement prévu PP	I3.20		n.d.						
Coût du risque PP	I3.30		1,04%	0,82%	0,52%	0,40%	0,31%	0,20%	
Coût du risque PP locatif / LOCA-PASS	I3.30		7,41%	7,11%	4,01%	5,77%	3,04%	2,70%	
Écart de coût opérationnel (2)	I4.10		114,14%	111,21%	111,37%	109,80%	109,68%	105,68%	
Écart de coût opérationnel normé (2)	I4.20		115,20%	115,44%	110,85%	113,45%	110,57%	108,65%	
Couverture du coût opérationnel	I4.30		80,36%	81,56%	82,45%	81,22%	80,39%	78,58%	
Indice d'efficience	I4.40		96,07%	94,38%	94,87%	94,93%	96,70%	95,36%	

(1) Pourcentage d'organismes avec un indice supérieur ou égal à 100%.

(2) Écart moyen des organismes au-dessus de la médiane.

n.d. : non disponible

L'analyse des indicateurs d'appréciation de la réalisation des **objectifs d'emplois formalisés dans le « décret-enveloppes » et dans la convention quinquennale** (I1.10) permet de constater que ceux-ci se sont dégradés en 2016. Le contexte de la Réforme Action Logement a fortement perturbé les objectifs d'emplois sur l'exercice 2016. L'indice synthétique affiche au titre de l'exercice 2016 une valeur de 54,9% contre 80,7% pour l'exercice précédent et 75,5% pour l'exercice 2014 (I1.11). La baisse de cet indice au titre de l'exercice 2016 est à nuancer, compte tenu de la réalisation des objectifs sur les catégories d'emplois à haut niveau d'enveloppe minimale.

L'analyse des différents éléments qui concourent à l'indice de réalisation des objectifs d'emplois permet de noter que les **objectifs de financement des politiques publiques nationales sont atteints au titre de l'année 2016**, en ne tenant pas compte des avances versées au bénéfice de l'ANRU (60 millions d'euros) et de l'ANAH (50 millions d'euros) ainsi que des versements complémentaires au titre de l'ANAH et le FNAL pour 50 millions d'euros.

SYNTÈSE



Les emplois à destination des personnes physiques affichent quant à eux un léger retard avec un indice de réalisation atteignant 82,7% en 2016 contre 87,4% à fin 2015. On observe également une dégradation des objectifs de financement des personnes morales qui ne sont atteints qu'à hauteur de 31,4% au titre de l'année 2016 contre 67,7% pour l'année 2015, même si certaines catégories d'emplois sont proches de l'enveloppe cible en 2016.

Concernant les indicateurs visant à suivre le maintien d'un équilibre financier durable (I2.10 à I2.30), ils permettent d'observer une situation financière confortable à fin 2016.

Pour la période quinquennale 2015-2019, après intégration des engagements hors bilan, des provisions et de la mobilisation de l'emprunt souscrit auprès de la CDC, le fonds de roulement devient négatif de 162 millions d'euros à l'horizon 2019. Cette évolution du fonds de roulement est basée sur une faible mobilisation de l'emprunt souscrit auprès de la CDC, les CIL ayant peu utilisé cette ressource en 2016. Toutefois, il convient de noter que cette situation ne tient pas compte des nouveaux objectifs d'emplois prévus dans la convention quinquennale de 2018-2022 qui viennent remplacer les objectifs d'emplois définis dans la précédente convention. Enfin, la situation qui sera réellement observée, en particulier en termes de trésorerie, devrait être meilleure que celle anticipée au niveau du fonds de roulement prévisionnel, compte tenu des décalages de paiement liés aux délais de réalisation des opérations financées par les collecteurs.



Quant aux indicateurs relatifs au coût du risque (I3.10 à I3.30), ils montrent un **coût du risque des financements aux personnes physiques fortement dégressif**. Malgré cette baisse, il reste largement supérieur à celui des prêts à l'habitat en France qui est de seulement 0,06%, mais cette situation s'explique par les caractéristiques des publics financés et des produits diffusés. Les prêts locatifs (dont le LOCA-PASS représente la quasi-totalité) constituent la principale composante du niveau élevé de ce coût du risque. Le niveau particulièrement élevé du coût du risque relatif aux prêts locatifs s'explique notamment par la nature même du produit LOCA-PASS pour lequel les mises en jeu touchent principalement des populations fragiles ayant une faible solvabilité.

Enfin, les indicateurs relatifs à la **maîtrise des coûts de gestion** (I4.10 à I4.40) appellent les observations ci-après :

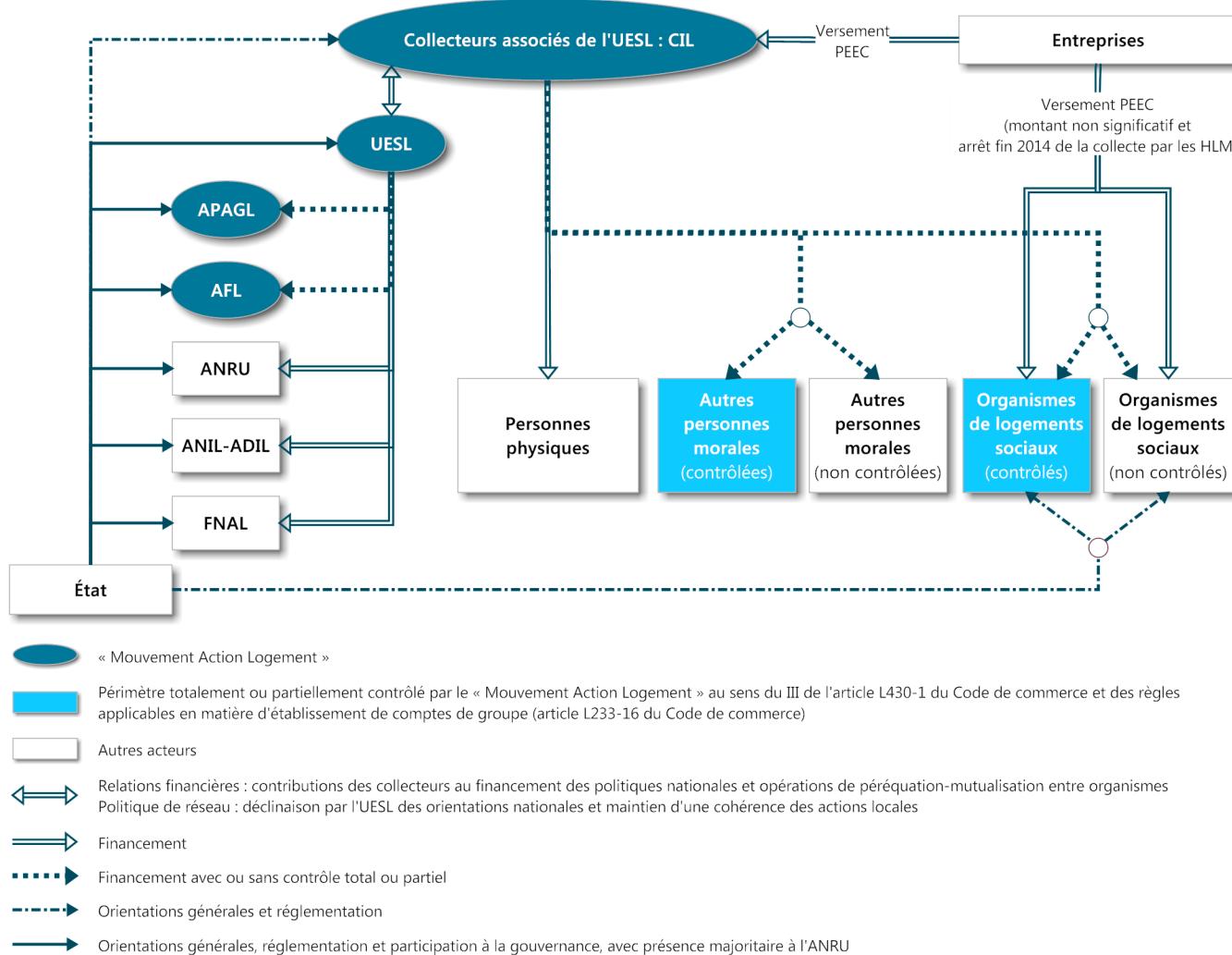
- un **coût opérationnel des CIL à la baisse sur la période analysée** qui se monte à environ 283,0 millions d'euros en moyenne (soit un **coût opérationnel net** d'environ 267,2 millions d'euros en moyenne après déduction des produits annexes et divers) et qui représente en moyenne 8,1% des ressources totales ;
- un **coût opérationnel par ETP** poursuit sa tendance décroissante, passant de 102 200 euros en 2015 à 99 400 en 2016 ;
- une **diminution des marges de manœuvre** qui s'explique notamment par la baisse du coût opérationnel net qui se monte à 267 millions d'euros en 2016 contre 272 millions d'euros en 2015. Cette situation décrite dans une démarche de benchmarking interne au secteur aurait conduit, si le réseau des CIL avait perduré, à des possibilités d'optimisation à partir des comparaisons entre organismes à environ 5% du coût opérationnel net (niveau d'inefficience visible), ce qui n'aurait pas exclu l'éventualité d'une existence de possibilités d'optimisation internes aux organismes positionnés sur la frontière efficiente.

1

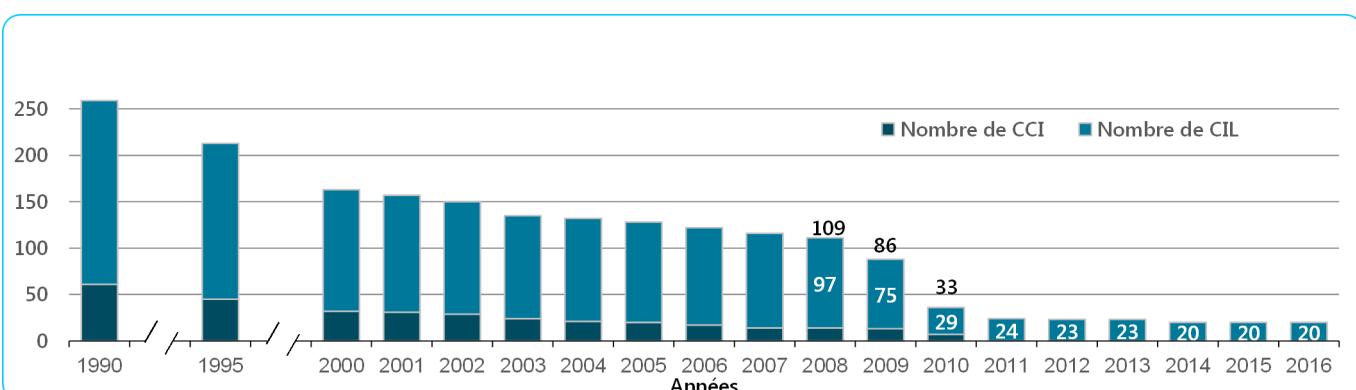
PRÉSENTATION GÉNÉRALE : MÉCANISMES, ACTEURS ET BÉNÉFICIAIRES

Présentation générale

La mise en œuvre de la PEEC (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) mobilise de nombreux acteurs centraux réunis au sein du mouvement dit « Action Logement ». Ils entretiennent entre eux des relations qui peuvent se schématiser comme indiqué ci-dessous.

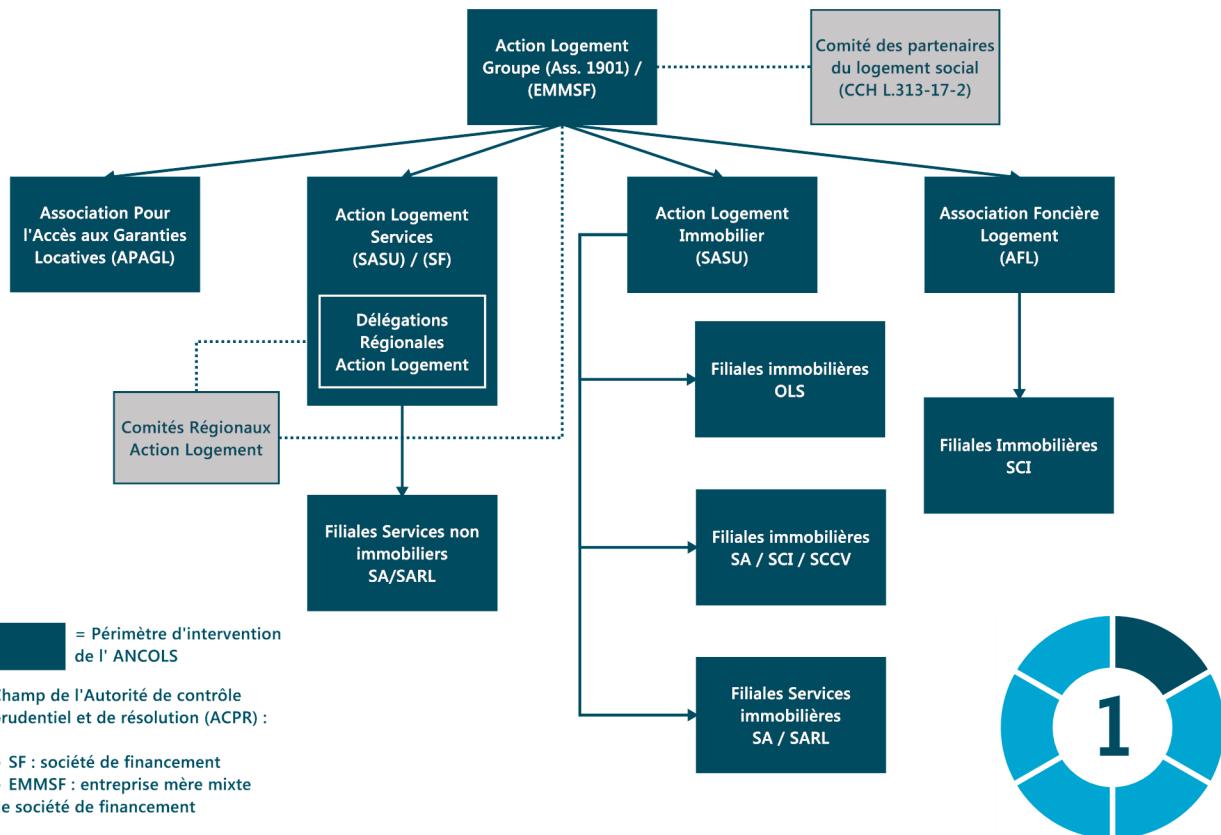


Très forte réduction du nombre de collecteurs de la PEEC depuis le début des années 90



Réforme Action Logement en cours

Afin de rendre le dispositif Action Logement plus équitable, plus efficient et plus lisible, il a été décidé par le conseil d'administration de l'UESL en date du 9 avril 2015 d'entreprendre une démarche visant à la constitution du groupe Action Logement.



109 100 entreprises d'au moins 20 salariés et employant 13,4 millions de personnes sont assujetties à la PEEC (données 2016).



15,2 millions de personnes salariées pour 223 000 entreprises d'au moins 10 employés peuvent accéder aux emplois de la PEEC (données 2016).

Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC)

- Obligation légale de financement d'actions dans le domaine du logement, en particulier du logement des salariés, à laquelle sont assujettis tous les employeurs employant au minimum vingt salariés, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics administratifs. Issue d'une initiative patronale datant de 1943, la PEEC a été rendue obligatoire par le décret n° 53-701 du 9 août 1953 pris en application de l'article 7 de la loi du 11 juillet 1953 portant redressement économique et financier. Assise sur la masse salariale et initialement fixée à 1%, l'obligation minimale s'établit à 0,45% depuis 1992, date à laquelle elle a été réduite pour compenser la création d'un versement obligatoire par les entreprises assujetties d'une contribution au Fonds national d'aide au logement (FNAL) qui finance notamment l'aide personnalisée au logement et la prime de déménagement.
- Obligation qui prend principalement la forme d'un versement à un organisme agréé par le ministre chargé du logement aux fins de collecter la PEEC. Les sommes versées aux organismes collecteurs agréés font l'objet d'une gestion paritaire par les syndicats d'employeurs et les organisations syndicales représentatives des salariés. Ces sommes sont couramment qualifiées de « participation obligatoire » pour les versements faits par les entreprises au titre de l'obligation légale, et de « participation volontaire » pour les versements qui ne relèvent pas de l'obligation légale.



RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEC

Quasi-stabilité des ressources hors emprunts en 2016 après une hausse de 2,8% au cours de l'exercice précédent. La faible mobilisation de l'emprunt CDC engendre une diminution de 15,9% des ressources disponibles qui atteignent 3 500,5 millions d'euros, dont 1,5% d'emprunts nets.

Ressources de la PEC de 2014 à 2016

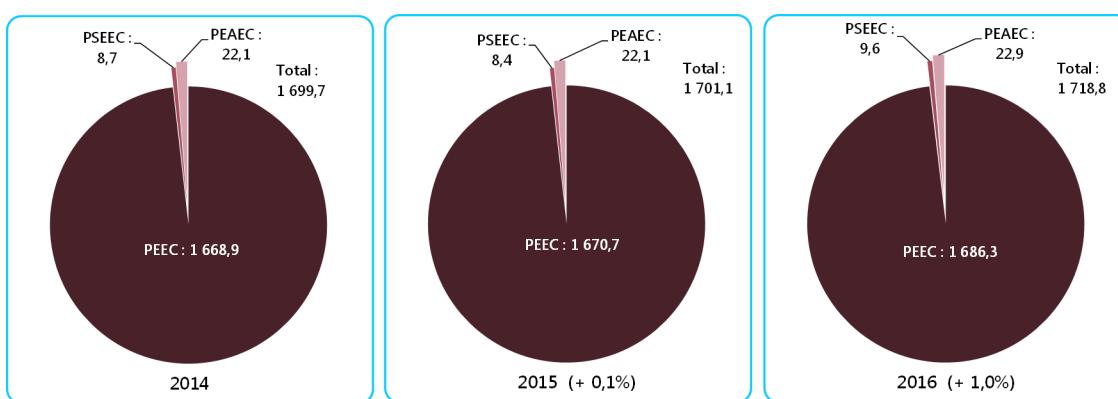
Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016			Exercice 2015			Exercice 2014	
	Montant	%	Variation	Montant	%	Variation	Montant	%
Collecte PEC sous forme de subventions	1 561,16	44,6%	+ 1,4%	1 540,07	37,0%	+ 1,0%	1 524,65	38,1%
Collecte nette PEC sous forme de prêts	157,60	4,5%	- 2,1%	161,02	3,9%	- 8,0%	175,08	4,4%
Organisme gestionnaire du fonds 1/9ème PEAEC								
Collecte totale PEC (A)	1 718,77	49,1%	+ 1,0%	1 701,09	40,9%	+ 0,1%	1 699,73	42,5%
Retours prêts Personnes morales intragroupes (B)	321,38	9,2%	+ 11,2%	288,89	6,9%	+ 15,0%	251,15	6,3%
Retours prêts Personnes morales hors groupe (C)	427,20	12,2%	+ 6,7%	400,51	9,6%	+ 3,7%	386,32	9,7%
Divers et non ventilés (D)	13,53	0,4%	- 67,5%	41,61	1,0%	+ 69,0%	24,62	0,6%
Retours prêts Personnes morales et cessions d'actifs (E) = (B+C+D)	762,12	21,8%	+ 4,3%	731,02	17,6%	+ 10,4%	662,10	16,6%
Retours prêts Personnes physiques (F)	966,16	27,6%	- 4,7%	1 013,71	24,4%	+ 2,4%	990,32	24,8%
Retours de prêts et cessions d'actifs (G)=(E+F)	1 728,27	49,4%	- 0,9%	1 744,73	41,9%	+ 5,6%	1 652,41	41,3%
Ressources totales hors emprunts (H) = (A+G)	3 447,04	98,5%	+ 0,0%	3 445,82	82,8%	+ 2,8%	3 352,15	83,9%
Ressources d'emprunt nettes (I)	53,50	1,5%	- 92,5%	714,52	17,2%	+ 10,7%	645,46	16,1%
Ressources totales PEC (H+I)	3 500,53	100,0%	- 15,9%	4 160,34	100,0%	+ 4,1%	3 997,61	100,0%

Une démarche d'encadrement de l'utilisation des ressources

La **loi du 25 mars 2009** et ses décrets d'application (décrets-emplois et décret-enveloppes) ont redéfini le périmètre d'intervention de la PEEC. Cette réforme a consisté en particulier à « **réorienter l'utilisation des ressources vers les politiques prioritaires dans le domaine du logement** ». Les données observées à partir de l'exercice 2009 montrent l'impact des dispositions de cette loi et de ses décrets d'application sur l'activité des collecteurs. La **loi ALUR** a globalement confirmé l'énumération des emplois issue de la loi du 25 mars 2009, mais **a fait évoluer le mode de détermination des enveloppes** ainsi que les modalités de mise en œuvre qui font désormais l'objet de **conventions quinquennales entre l'État et l'UESL pour les emplois réalisés à partir de l'année 2015**. L'année 2016 constitue le **second exercice d'application de la convention quinquennale couvrant la période 2015-2019**.

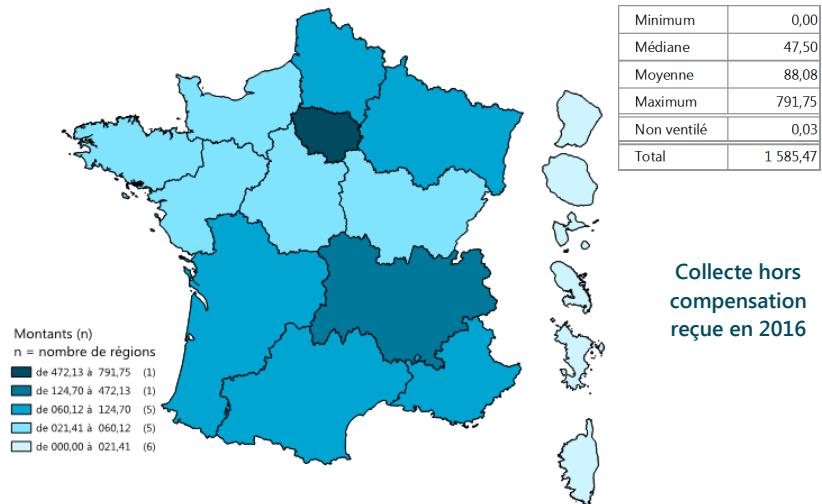
Évolution entre 2014 et 2016 de la collecte nette totale reçue



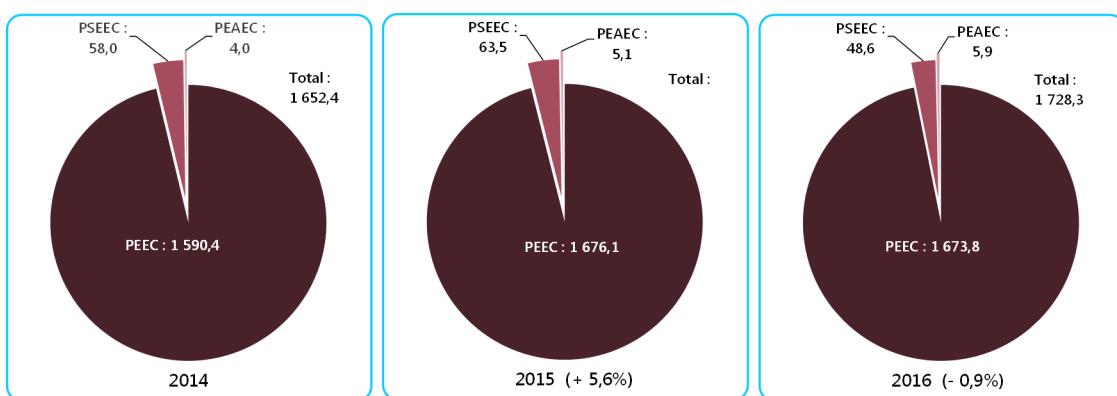
Selon les données recueillies auprès des organismes collecteurs associés de l'UESL, **le montant annuel global** de la collecte nette totale reçue progresse de 0,1% en 2015 par rapport à 2014 et de 1,0% en 2016 pour atteindre **1 718,8 millions d'euros** au cours du dernier exercice.

Répartition de la collecte hors compensation reçue en 2016 selon le siège des entreprises cotisantes

- Une très forte concentration de la collecte en fonction de la localisation du siège des entreprises cotisantes en **Île-de-France** (49,9%) ;
- L'**Auvergne-Rhône-Alpes** représente la seconde région de domiciliation de la collecte avec 9,6%.

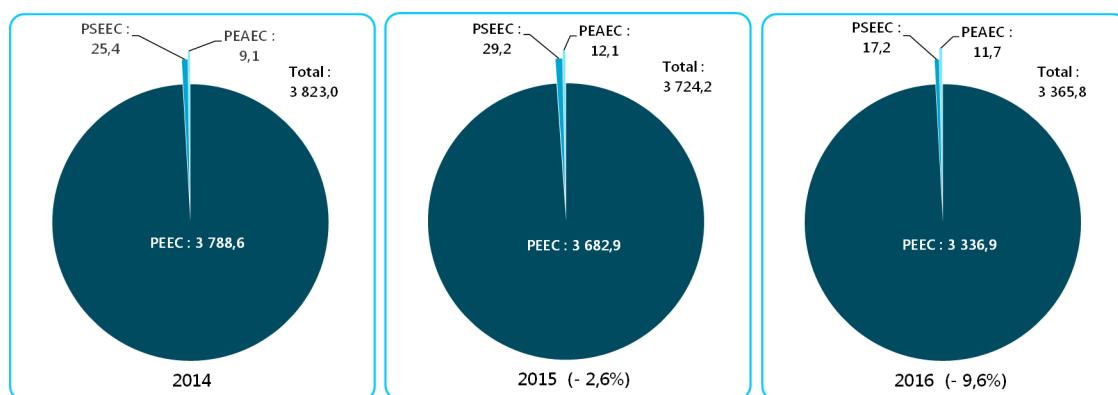


Évolution entre 2014 et 2016 des cessions d'actifs et retours de prêts



Le niveau annuel global des cessions d'actifs et retours de prêts s'élève à **1 728,3 millions d'euros** au titre de l'exercice 2016, en **progression de 0,9%** après une baisse de 5,6% au cours de l'exercice 2015.

Évolution entre 2014 et 2016 des emplois



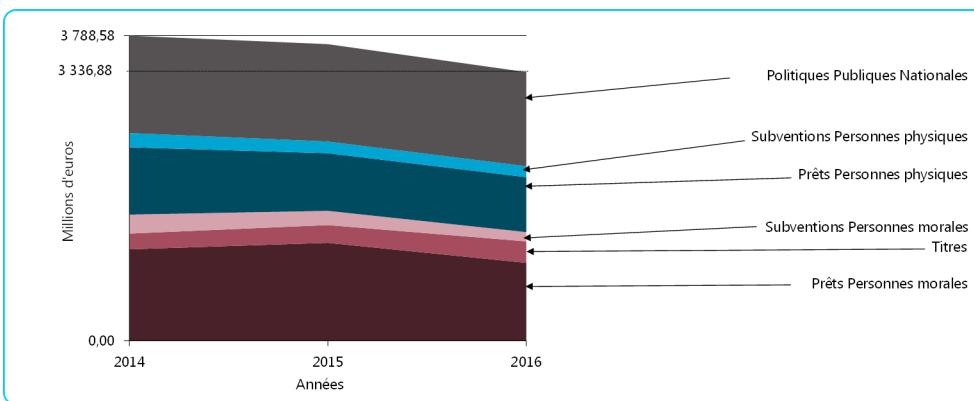
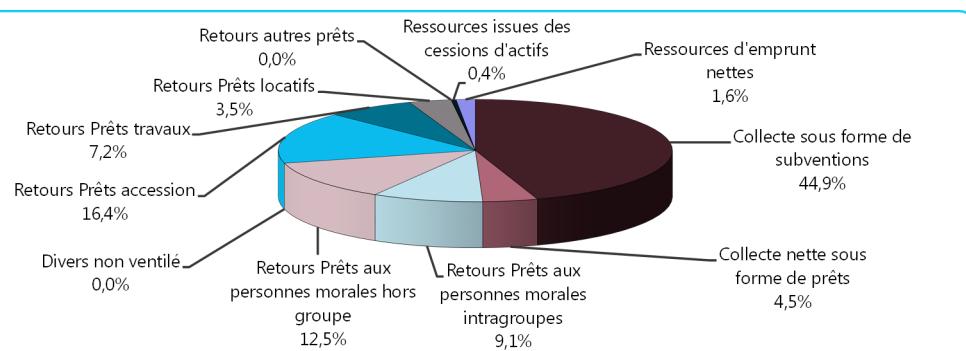
RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PEEC

Selon les données recueillies auprès des organismes collecteurs associés de l'UESL, la collecte PEEC nette reçue est de 1 686,3 millions d'euros en 2016, soit 0,9% de plus qu'en 2015.

Rubriques	Exercice 2016			Exercice 2015			Exercice 2014	
	Montant	%	Variation	Montant	%	Variation	Montant	%
Participation obligatoire subventions	1 399,68	83,0%	+ 1,6%	1 378,18	82,5%	+ 1,2%	1 362,45	81,6%
Compensation 10/20	133,30	7,9%		133,30	8,0%		133,30	8,0%
Reversement 2/3 HLM	0,17	0,0%	- 90,1%	1,74	0,1%	- 34,7%	2,67	0,2%
Participation obligatoire nette sous forme de prêts	153,15	9,1%	- 2,7%	157,46	9,4%	- 7,6%	170,44	10,2%
Collecte totale nette PEEC (*)	1 686,29	100,0%	+ 0,9%	1 670,68	100,0%	+ 0,1%	1 668,85	100,0%
Collecte totale sous forme de subventions	1 533,15	90,9%	+ 1,3%	1 513,22	90,6%	+ 1,0%	1 498,41	89,8%
Collecte nette totale sous forme de prêts	153,15	9,1%	- 2,7%	157,46	9,4%	- 7,6%	170,44	10,2%
(*) Dont Collecte totale hors compensation	1 553,00	92,1%	+ 1,0%	1 537,38	92,0%	+ 0,1%	1 535,56	92,0%

Avec une **hausse globale de 0,9% en 2016**, les versements nets reçus des entreprises constituent la première composante des ressources de la PEEC. Ils représentent 49,4% des ressources totales contre 48,7% pour les ressources générées par les remboursements reçus sur les finance-

Répartition des ressources PEEC en 2016



Les emplois réels de la PEEC ont généré 3 336,9 millions d'euros de flux financiers effectifs en 2016, en baisse de 9,4%, après une diminution de 2,8% entre 2014 et 2015.

Par ailleurs, l'exercice 2016 se traduit par 82,0 millions d'euros de financement net du fonctionnement en termes de flux financiers.

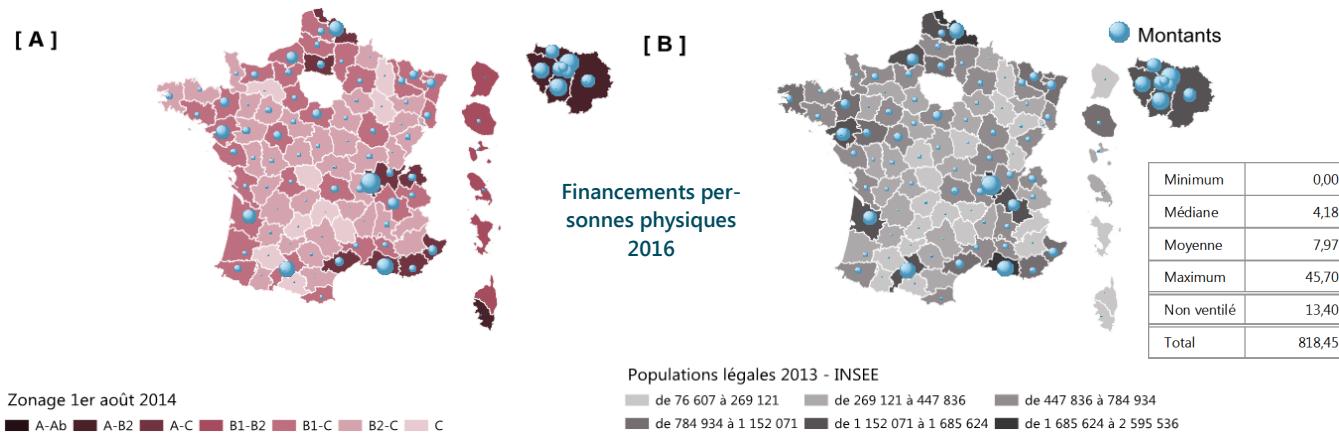
Ventilation et évolution des emplois PEEC de 2014 à 2016

Répartition départementale des financements accordés aux personnes physiques en 2016 selon la localisation des bénéficiaires

818,5 millions d'euros de financements personnes physiques en 2016

La ventilation départementale des financements accordés aux personnes physiques met en évidence une forte cohérence de la localisation des financements avec les niveaux de population ([B]) et avec le niveau de tension du

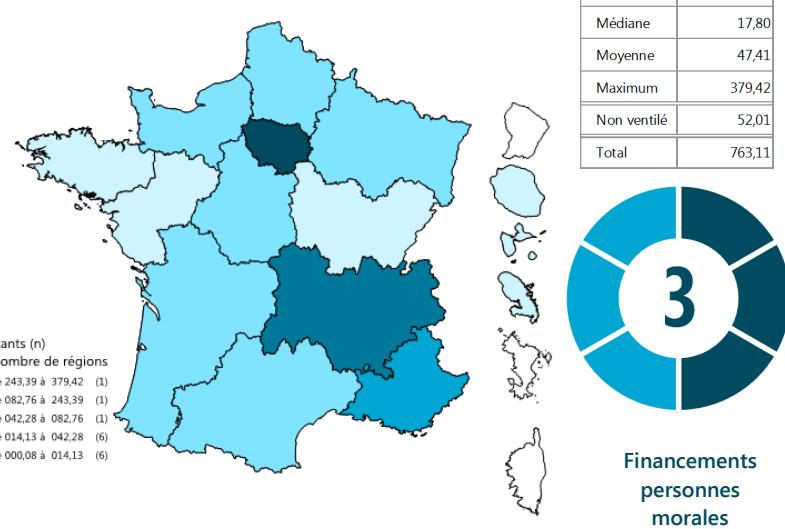
marché immobilier selon la synthèse départementale du zonage défini par l'arrêté du 1^{er} août 2014 ([A]).



Répartition régionale des financements intragroupes accordés aux personnes morales en 2016 selon le siège des bénéficiaires

763,1 millions d'euros de financements personnes morales intragroupes en 2016

- Poids nettement prépondérant des personnes morales ayant leur siège en **Île-de-France**, avec un total de **379,4 millions d'euros** de financements sur l'année ;
- Avec **107,4 millions d'euros**, **l'Auvergne-Rhône-Alpes** est la seconde région de domiciliation des personnes morales financées, suivie par la **Provence-Alpes-Côte d'Azur** et le **Grand Est** avec respectivement **58,1** et **26,4 millions d'euros** de financements.

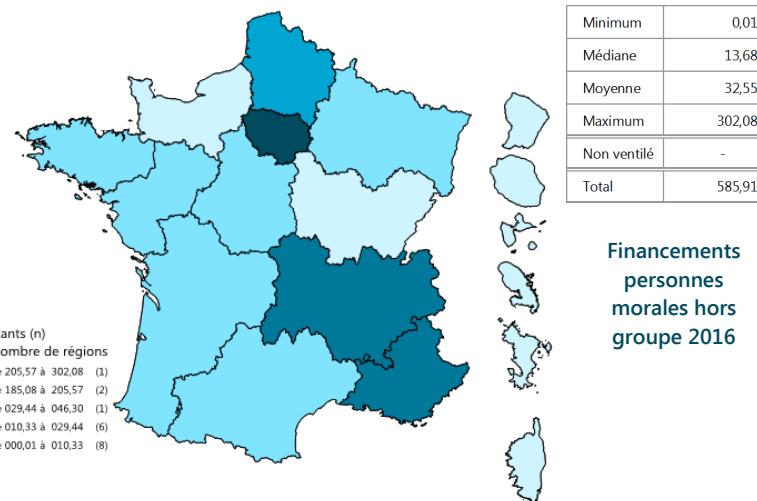


Fonds PEEC

Répartition régionale des financements hors groupe accordés aux personnes morales en 2016 selon le siège des bénéficiaires

585,9 millions d'euros de financements personnes morales hors groupe en 2016

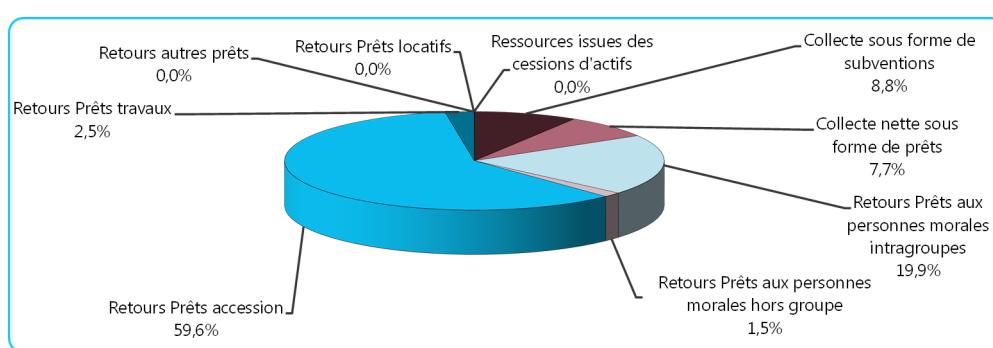
- La région **Île-de-France** se distingue clairement avec **302,1 millions d'euros** de financements ;
- Elle est suivie par la région **Auvergne-Rhône-Alpes** avec **68,1 millions d'euros** de financements, la région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** avec **55,8 millions d'euros** de financements et les **Hauts-de-France** avec **36,8 millions d'euros** de financements.



RESSOURCES ET EMPLOIS DE LA PSEEC

Selon les données recueillies auprès des organismes collecteurs associés de l'UESL, la collecte PSEEC nette reçue est de 9,6 millions d'euros en 2016, soit 14,8% de plus qu'en 2015.

Rubriques	Exercice 2016				Exercice 2015			Exercice 2014	
	Montant	%	Variation	Montant	%	Variation	Montant	%	
Participation volontaire subventions	5,14	53,6%	+ 7,3%	4,79	57,3%	+ 16,7%	4,10	47,0%	
Participation volontaire nette sous forme de prêts	4,45	46,4%	+ 24,9%	3,56	42,7%	- 23,1%	4,64	53,0%	
Collecte totale nette PSEEC	9,59	100,0%	+ 14,8%	8,36	100,0%	- 4,4%	8,74	100,0%	

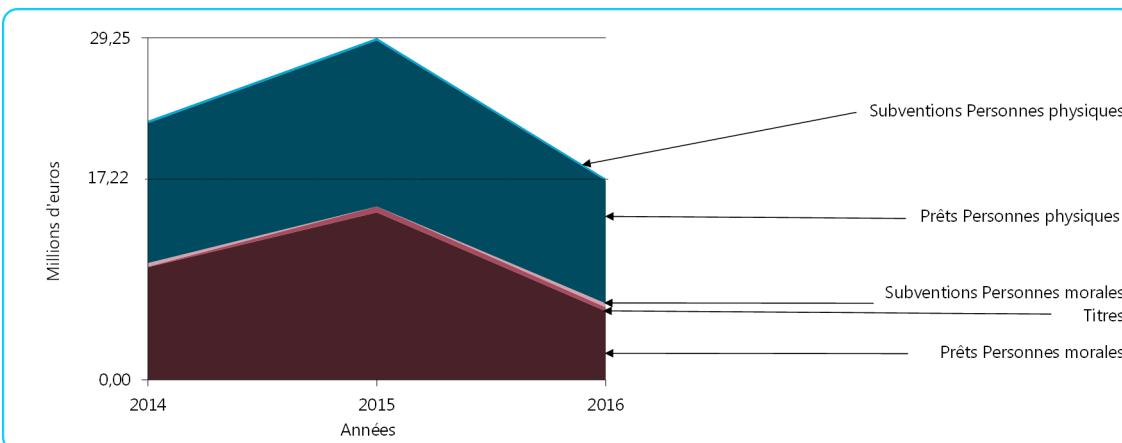


En baisse de 23,5% en 2016, les ressources générées par les remboursements reçus sur les financements accordés constituent la première composante des ressources de la PSEEC. Elles représentent 83,5% des ressources totales contre 16,5% pour les versements nets reçus des entreprises.

Répartition des ressources PSEEC en 2016

Les emplois réels de la PSEEC ont généré 17,3 millions d'euros de flux financiers effectifs en 2016, en baisse de 41,1%, après avoir fortement augmenté lors des trois derniers exercices.

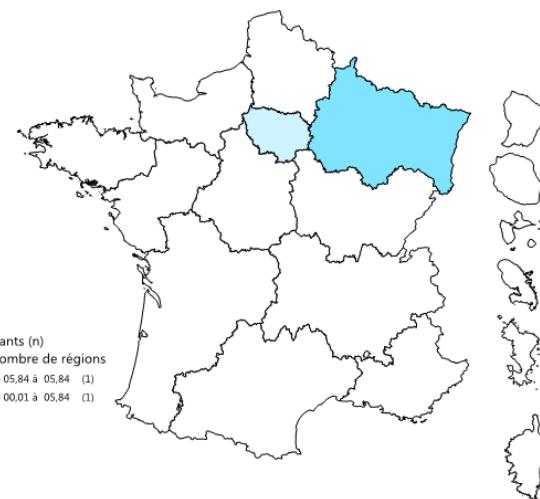
Ventilation et évolution des emplois PSEEC de 2014 à 2016



Les financements aux personnes morales intragroupes s'élèvent à 5,8 millions d'euros au titre de l'exercice 2016, sachant que les financements hors groupe affichent un montant nul sur la même période.

Répartition régionale des financements intragroupes accordés aux personnes morales en 2016 selon le siège des bénéficiaires

- Poids nettement prépondérant des personnes morales ayant leur siège dans la région **Grand Est**, avec un total de **5,8 millions d'euros** de financements sur l'année ;
- La région **Île-de-France** se situe en deuxième position et présente des financements inférieurs à **0,1 million d'euros**.



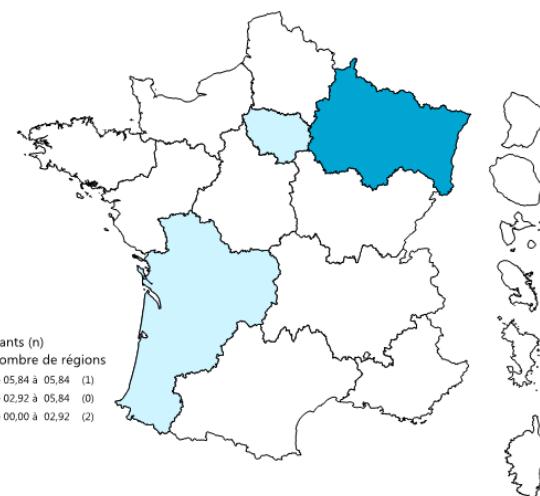
Minimum	0,01
Médiane	2,92
Moyenne	2,92
Maximum	5,84
Non ventilé	-
Total	5,85

Financements personnes morales intragroupes 2016

Répartition régionale des financements intragroupes accordés aux personnes morales en 2016 selon le siège des collecteurs

- Les collecteurs domiciliés dans la région **Grand Est** constituent les principaux financeurs avec une quote-part de **89,2%** ;
- Vient ensuite la région **Nouvelle-Aquitaine** avec des concours de **0,01 million d'euros**, soit **0,1% du total** des montants financés.

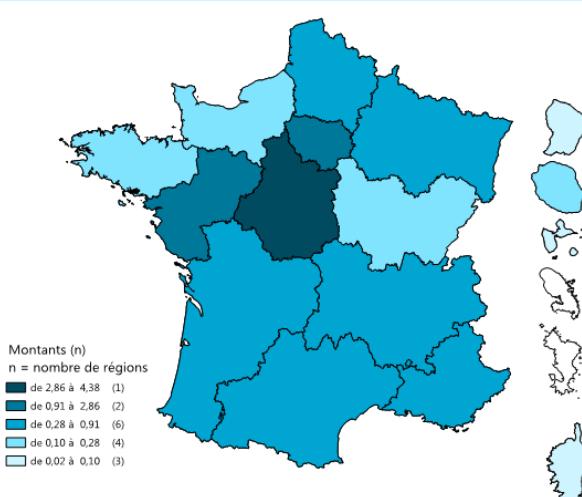
Financements personnes morales intragroupes 2016



Minimum	0,00
Médiane	0,01
Moyenne	1,95
Maximum	5,84
Non ventilé	-
Total	5,85

Répartition régionale des financements accordés aux personnes physiques en 2016 selon le siège des bénéficiaires

- Une forte concentration des concours dans la région **Centre-Val de Loire** avec **4,4 millions d'euros** sur un total de 10,7 millions d'euros de financements personnes physiques en 2016 ;
- Elle est suivie par les **Pays de la Loire** (**1,3 million d'euros** de financements), **l'Île-de-France** (**1,2 million d'euros** de financements) et **l'Auvergne-Rhône-Alpes** (**0,6 million d'euros** de financements).



Minimum	0,02
Médiane	0,38
Moyenne	0,67
Maximum	4,38
Non ventilé	0,01
Total	10,68

Financements personnes physiques 2016

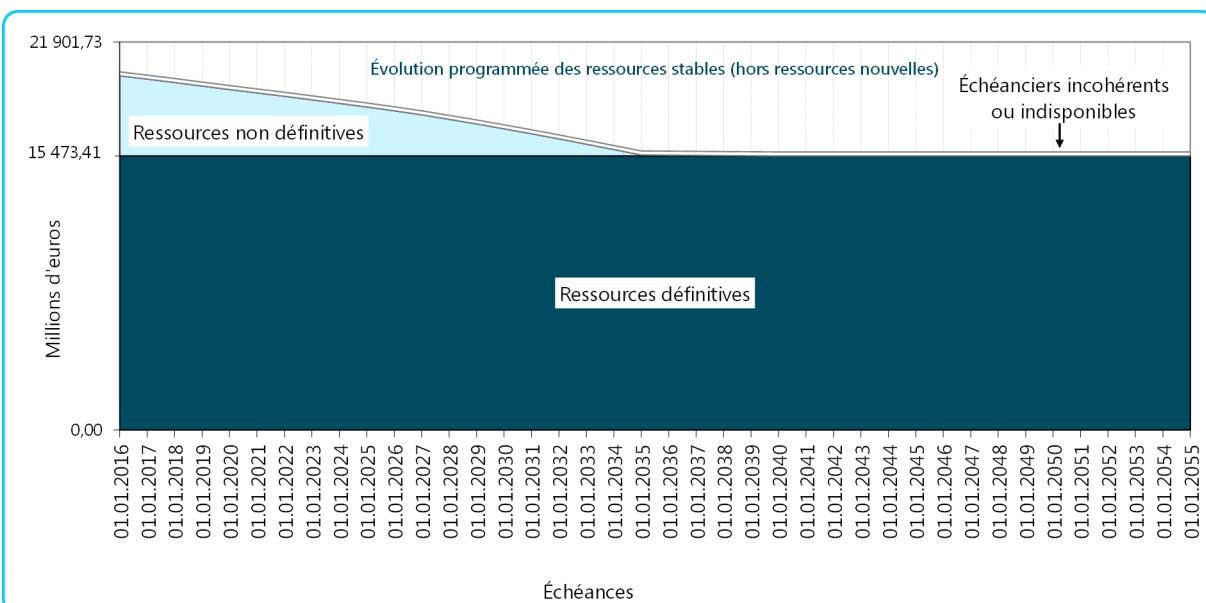


ÉQUILIBRES STRUCTURELS ET TRÉSORERIE

Une structure financière saine et solide

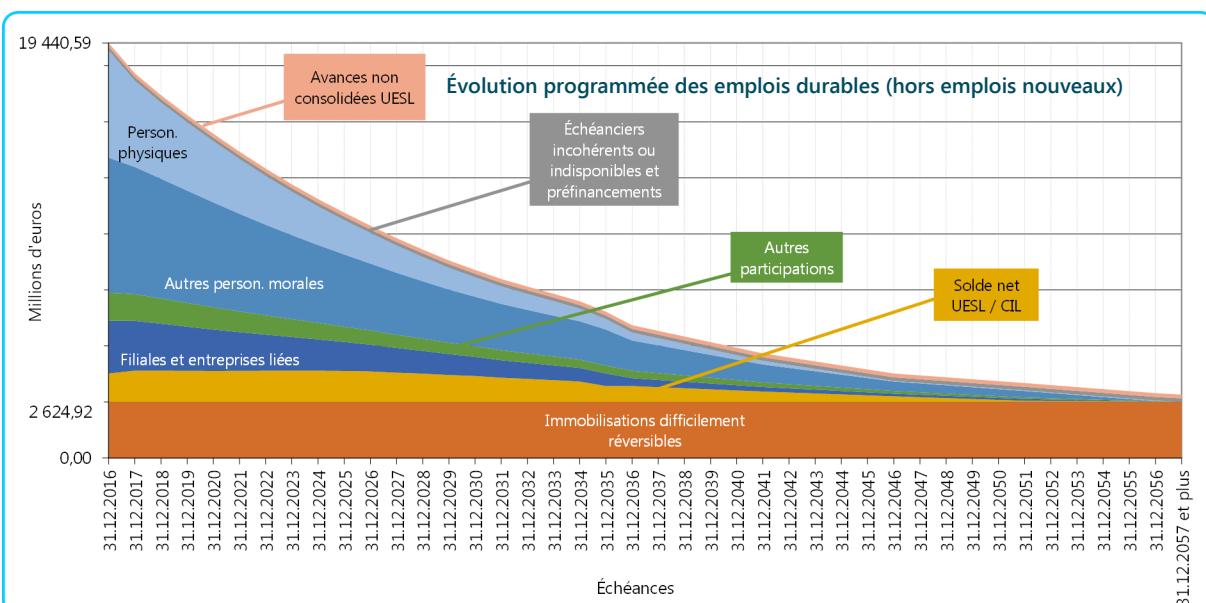
Les collecteurs associés de l'UESL disposent de **21,9 milliards d'euros de ressources stables à fin 2016** :

- **15,5 milliards d'euros de ressources** qui leur sont **définitivement acquises** et constituées essentiellement du solde des fonds reçus sous forme de subventions et non utilisés pour attribuer des subventions ;
- **6,4 milliards d'euros de ressources non définitives** qui sont constituées des fonds PEEC reçus sous forme de prêts à rembourser (4,8 milliards d'euros) et des dettes liées à l'emprunt CDC et aux subventions à verser.

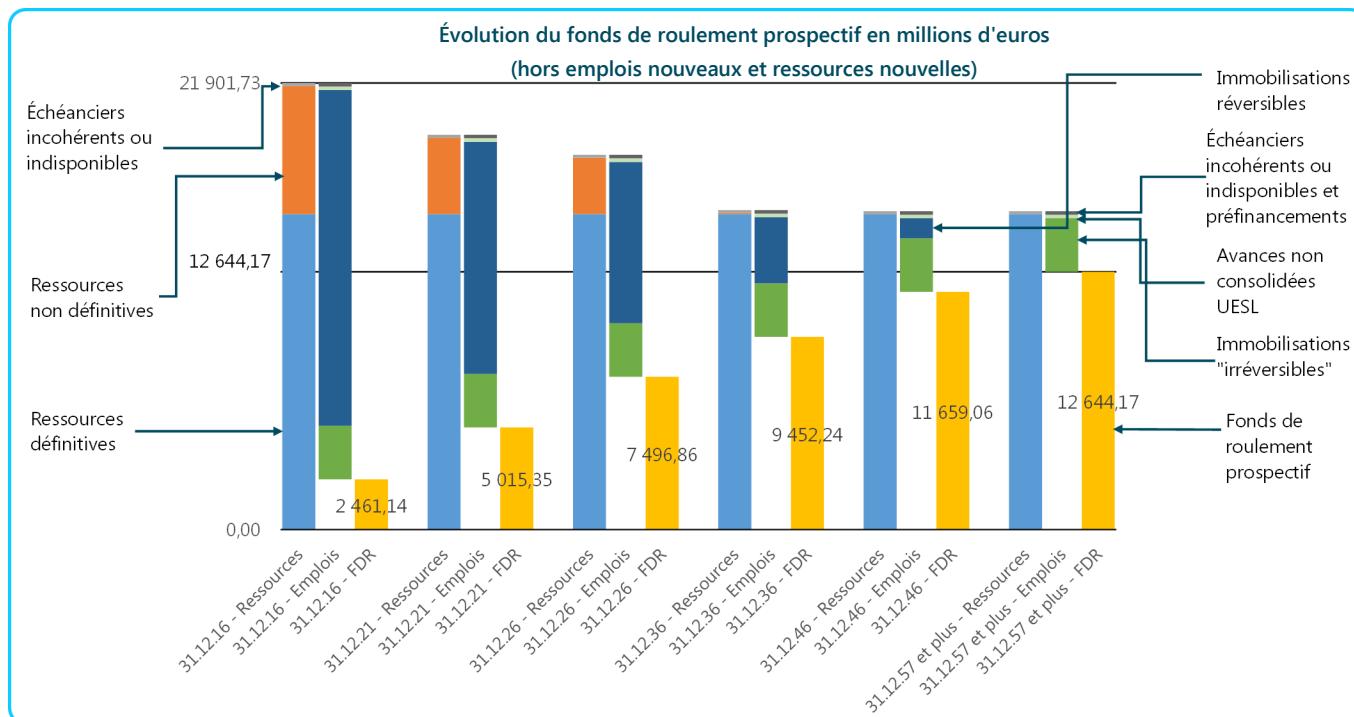


Une réversibilité des emplois durables principalement échelonnée sur vingt à trente ans

Les ressources stables sont utilisées pour **19,4 milliards d'euros d'emplois durables à fin 2016**, dont **2,6 milliards d'euros d'emplois « irréversibles »** correspondant à des actifs difficilement réversibles (participations détenues, immobilisations corporelles, ...) et **16,8 milliards d'euros d'emplois sous forme de prêts avec une réversibilité programmée et échelonnée principalement sur les vingt ou trente prochaines années**.



Un rythme régulier de reconstitution du fonds de roulement

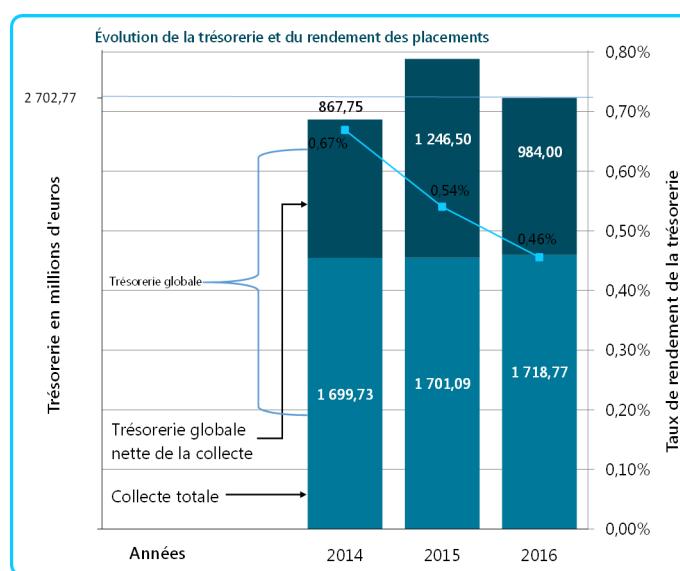


Le fonds de roulement des CIL s'élève à 2,4 milliards d'euros à fin 2016. La prise en compte des retours programmés sur les encours de prêts et des remboursements prévus sur les dettes permet d'anticiper, sans tenir compte des ressources nouvelles et des futurs emplois, un fonds de roulement de 5,0 milliards d'euros d'ici cinq ans, de 7,5 milliards d'euros d'ici dix ans et de 9,4 milliards d'euros d'ici vingt ans.



À terme, après le recouvrement de toutes les créances et le remboursement de toutes les dettes, le niveau du fonds de roulement atteindrait 12,6 milliards d'euros, voire 12,8 milliards d'euros en intégrant l'effet des encours réversibles mais dont l'échéance de réversibilité n'est pas connue.

Une trésorerie des CIL croissante au cours des trois dernières années



La trésorerie globale des CIL se monte à 2,7 milliards d'euros à fin 2016. Après neutralisation de la collecte de l'exercice, la trésorerie disponible (trésorerie globale nette de la collecte) diminue de 21,1% pour s'établir à 0,9 milliard d'euros en 2016, contre 1,2 milliard d'euros en 2015. Les CIL ont puisé dans leur trésorerie pour financer les emplois en réduisant fortement le recours à l'emprunt CDC.

Malgré la poursuite de la baisse du rendement de la trésorerie (0,46% en 2016 contre 0,54% en 2015), celui-ci reste assez élevé compte tenu de l'évolution générale des taux sur les marchés monétaires et compte tenu des possibilités de placement réglementairement ouvertes aux CIL.

PERFORMANCE ET COÛTS DE GESTION

À l'exception des opérations intragroupes, une baisse généralisée des volumes de production de prêts

Rubriques	Synthèse en nombre de l'activité de financement des CIL au profit des personnes morales					Données en nombres de dossiers			
	Exercice 2015	Exercice 2015 (actualisation 2016)(*)	Impact Fusion	Nouveaux dossiers	Dossiers soldés	Dossiers transformés	Dossiers irrécouvrables	Autres flux	Exercice 2016
Filiales et entreprises liées	18 424	18 372	0	1 543	-982	0	0	106	19 039
Autres participations	13 716	13 813	0	1 270	-594	0	0	-144	14 345
Autres personnes morales	91 110	91 116	0	4 633	-10 817	-11	-3	38	84 956
Total Prêts	123 250	123 301		7 446	-12 393	-11	-3		118 340
Filiales et entreprises liées	744	744							380
Autres participations	812	812							488
Autres personnes morales	3 005	3 005							2 096
Total Subventions	4 561	4 561							2 964

(*) Les écarts par rapport aux chiffres de la colonne "Exercice 2015" s'expliquent par des actualisations à l'initiative des CIL et des variations de champs.

Synthèse en nombre de l'activité de financement des CIL au profit des personnes physiques

Données en nombres de dossiers

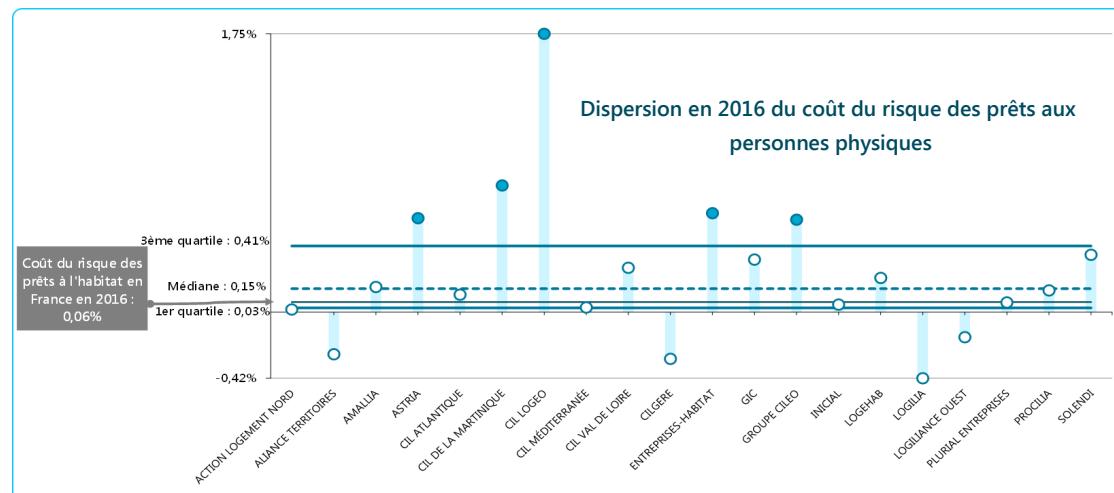
Rubriques	Synthèse en nombre de l'activité de financement des CIL au profit des personnes physiques					Données en nombres de dossiers			
	Exercice 2015	Exercice 2015 (actualisation 2016)(*)	Impact Fusion	Nouveaux dossiers	Dossiers soldés	Dossiers transformés	Dossiers irrécouvrables	Autres flux	Exercice 2016
Prêts accession	468 927	469 999	0	29 255	-67 801	-103	-741	-4	436 690
Prêts travaux	336 987	338 530	0	12 631	-87 631	-89	-889	-1	262 551
Prêts locatifs	672 707	655 259	0	178 564	-200 401	-3 429	-29 035	5	600 963
Autres prêts	7 007	7 059	0	2 716	-5 480	-8	-37	0	4 250
Total Prêts	1 491 712	1 476 932		223 166	-361 313	-3 629	-30 702		1 304 454
Total Subventions	75 111	75 113							73 522

(*) Les écarts par rapport aux chiffres de la colonne "Exercice 2015" s'expliquent par des actualisations à l'initiative des CIL et des variations de champs.

Pour le cas spécifique des prêts aux personnes morales groupe et hors groupe, cette baisse des volumes de production contraste avec la hausse des encours financiers. Cette situation s'explique par le fait que les capitaux restant dus sur les dossiers soldés sont plutôt faibles et la valeur unitaire des nouveaux prêts est supérieure à celle des prêts soldés, compensant ainsi la baisse du nombre de dossiers. De manière logique, pour les autres prêts accordés aux personnes physiques et aux subventions accordées aux personnes physiques, cette baisse de volume est cohérente avec la baisse des encours financiers.

Un niveau élevé du coût du risque des prêts aux personnes physiques imputable au LOCA-PASS

L'activité des prêts aux personnes physiques génère un coût du risque particulièrement élevé par rapport au coût du risque des prêts de l'habitat en France en 2016. Les prêts locatifs (LOCA-PASS essentiellement) en constituent la principale composante. Cette situation s'explique notamment par les caractéristiques des publics financés et des produits utilisés. Cette situation s'explique par les spécificités du produit et les caractéristiques des publics concernés. Elle rend fortement incertain l'encaissement des 501,6 millions d'euros de créances constituées au titre des prêts locatifs.



Une tendance légèrement baissière du coût opérationnel ...

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016			Exercice 2015			Exercice 2014	
	Montant observé	%	Variation	Montant observé	%	Variation	Montant observé	%
Sous-traitance et personnel extérieur	113,77	40,2%	-1,3%	115,23	40,0%	-2,2%	117,85	39,7%
Salaires et charges patronales	118,43	41,8%	0,4%	117,95	41,0%	-2,2%	120,66	40,6%
Intéressement et participation	0,86	0,3%	-49,4%	1,69	0,6%	25,1%	1,35	0,5%
Personnel et sous-traitance	233,05	82,3%	-0,8%	234,88	81,6%	-2,1%	239,86	80,7%
Quote-part de résultat des GIE	0,44	0,2%	-348,6%	-0,18	-0,1%	-128,0%	0,63	0,2%
Intermédiaires et honoraires	11,49	4,1%	-16,4%	13,75	4,8%	-5,1%	14,48	4,9%
Autres charges externes et achats	31,68	11,2%	-4,6%	33,21	11,5%	-4,7%	34,85	11,7%
Charges diverses nettes de transferts	1,10	0,4%	324,0%	0,26	0,1%	-80,4%	1,33	0,4%
Charges salariales et charges externes	277,76	98,1%	-1,5%	281,92	98,0%	-3,2%	291,15	98,0%
Autres charges	1,09	0,4%	3,8%	1,05	0,4%	-4,3%	1,09	0,4%
Amortissements	4,18	1,5%	-12,8%	4,80	1,7%	-2,8%	4,94	1,7%
Coût opérationnel	283,03	100,0%	-1,6%	287,76	100,0%	-3,2%	297,18	100,0%
Produits annexes	-12,65	-4,5%	-8,7%	-13,85	-4,8%	-3,0%	-14,27	-4,8%
Produits divers	-3,15	-1,1%	41,1%	-2,23	-0,8%	-31,3%	-3,25	-1,1%
Coût opérationnel net (*)	267,23	94,4%	-1,6%	271,68	94,4%	-2,9%	279,65	94,1%
(*) Dont hors Amortissements	263,05	92,9%	-1,4%	266,88	92,7%	-2,9%	274,72	92,4%

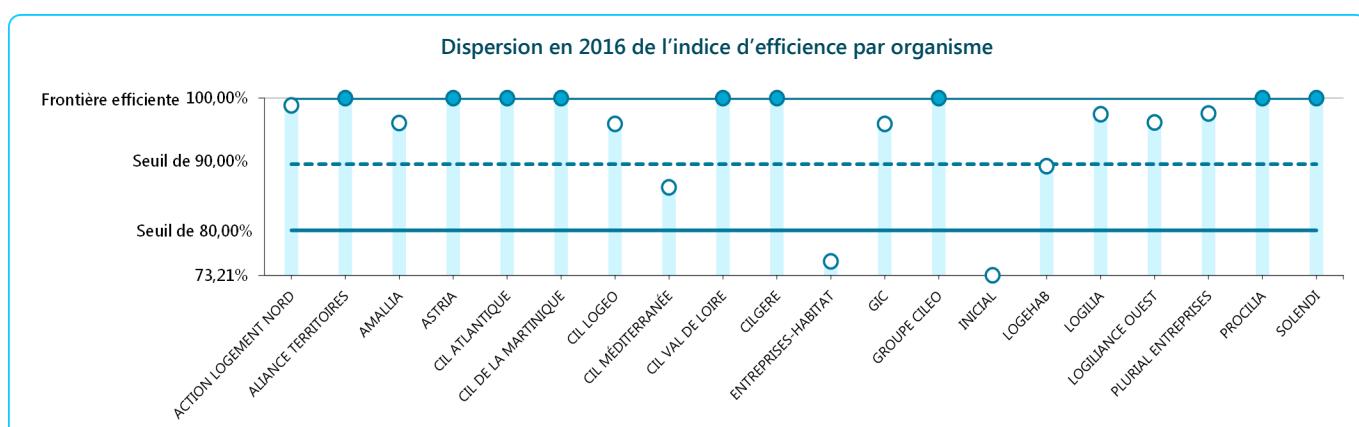
Le coût opérationnel de fonctionnement des ex-collecteurs associés de l'UESL poursuit en 2016 une tendance baissière. En effet, la diminution observée de 1,4% en 2016 fait suite à une baisse de 2,9% en 2015. Le coût opérationnel s'établit à 283,0 millions d'euros en 2016 contre 287,8 millions d'euros en 2015 et 297,2 millions d'euros en 2014.

... insuffisante pour créer une dynamique d'efficience généralisée



Sur la période observée, la baisse du coût opérationnel s'accompagne d'une réduction en volume de l'activité des CIL (baisse du niveau des ressources hors emprunts, baisse du nombre de dossiers gérés, etc.), ce qui contribue à un maintien des niveaux d'inefficience relative observés. Il est rappelé que ces analyses sont réalisées selon une démarche comparative interne au secteur et ne présume pas d'améliorations potentielles au-delà de ce benchmarking endogène.

En 2016, neuf organismes sont sur la frontière efficiente à partir d'une démarche de benchmark interne au secteur contre onze pour l'exercice 2015. Quatre organismes ont un indice d'efficience relative compris entre 90% et 100% (soit une marge de progression inférieure à 10% par rapport aux organismes sur la frontière efficiente). Deux organismes ont un indice d'efficience relative compris en 80% et 90% (en d'autres termes une marge de progression comprise entre 10% et 20%), et deux organismes ont un indice d'efficience relative inférieur à 80% (traduisant une marge de progression supérieure à 20%).





DONNÉES RÉGIONALES

Ressources annuelles issues de la PEC

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016							Exercice 2015			Exercice 2014	
	Collecte PEC nette totale	Retours Prêts Pers. morales	Retours Prêts Pers. Physiques	Cessions d'actifs	Total Ressources P(S)EEC	%	Variation	Total Ressources P(S)EEC	%	Variation	Total Ressources P(S)EEC	%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	149,92	73,53	132,66		356,11	10,4%	- 7,5%	384,96	11,3%	+ 8,4%	355,01	10,7%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	38,01	16,25	41,60		95,86	2,8%	+ 4,2%	92,01	2,7%	- 8,7%	100,77	3,0%
BRETAGNE	47,21	10,56	52,36		110,13	3,2%	- 6,8%	118,20	3,5%	+ 5,4%	112,13	3,4%
CENTRE-VAL DE LOIRE	33,48	34,87	48,59		116,93	3,4%	- 0,8%	117,87	3,4%	+ 8,8%	108,32	3,3%
CORSE	2,50	0,09	2,13		4,73	0,1%	- 3,8%	4,91	0,1%	+ 10,2%	4,46	0,1%
GRAND EST	87,90	52,47	73,84		214,21	6,3%	- 6,9%	229,96	6,7%	+ 5,1%	218,78	6,6%
HAUTS-DE-FRANCE	95,67	48,75	75,45		219,87	6,4%	- 9,1%	241,77	7,1%	+ 4,6%	231,16	6,9%
ÎLE-DE-FRANCE	789,29	364,66	209,56	0,02	1 363,53	39,9%	+ 12,5%	1 211,67	35,4%	- 1,4%	1 228,89	36,9%
NORMANDIE	43,48	22,35	46,73		112,56	3,3%	- 16,2%	134,37	3,9%	+ 5,2%	127,72	3,8%
NOUVELLE-AQUITAINE	63,73	45,59	71,04		180,35	5,3%	+ 4,8%	172,04	5,0%	+ 12,0%	153,58	4,6%
OCCITANIE	74,66	21,23	71,07		166,96	4,9%	- 1,4%	169,35	5,0%	+ 3,4%	163,78	4,9%
PAYS DE LA LOIRE	52,52	13,59	72,85		138,97	4,1%	- 12,7%	159,26	4,7%	+ 13,0%	140,89	4,2%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	67,88	38,18	50,88		156,94	4,6%	- 7,7%	170,02	5,0%	+ 8,9%	156,07	4,7%
GAUDELOUPE	3,55	3,62	3,76		10,93	0,3%	- 2,4%	11,20	0,3%	+ 6,3%	10,53	0,3%
GUYANE	1,46	0,79	0,54		2,79	0,1%	- 4,0%	2,90	0,1%	+ 9,0%	2,66	0,1%
MARTINIQUE	3,55	0,73	3,47		7,75	0,2%	- 3,7%	8,04	0,2%	- 3,8%	8,36	0,3%
MAYOTTE	0,00	-	-		0,00	0,0%	+ 0,0%	-	0,0%	+ 0,0%	-	0,0%
RÉUNION	7,73	1,31	3,72		12,76	0,4%	+ 59,8%	7,99	0,2%	- 38,0%	12,88	0,4%
NON VENTILÉ	0,03	0,57	0,02	12,95	146,87	4,3%	- 19,4%	182,12	5,3%	- 4,1%	190,00	5,7%
Total	1 562,59	749,15	960,26	12,96	3 418,26	100,0%	- 0,0%	3 418,62	100,0%	+ 2,8%	3 326,00	100,0%
Maximum	789,29	364,66	209,56	0,02	1 363,53	39,9%	+ 59,8%	1 211,67	35,4%	+ 13,0%	1 228,89	36,9%
Minimum	0,00	0,09	0,54	0,02	0,00	0,0%	- 16,2%	2,90	0,1%	- 38,0%	2,66	0,1%
Premier Quartile	4,60	3,62	3,76	0,02	11,39	0,3%	- 7,3%	11,20	0,3%	+ 3,4%	12,88	0,4%
Médiane	45,34	21,23	50,88	0,02	114,75	3,4%	- 3,8%	134,37	3,9%	+ 5,4%	127,72	3,8%
Troisième Quartile	72,96	45,59	72,85	0,02	177,01	5,2%	- 0,2%	172,04	5,0%	+ 8,9%	163,78	4,9%
Moyenne	86,81	44,03	56,48	0,02	181,74	5,3%	- 0,1%	190,38	5,6%	+ 2,9%	184,47	5,5%

DONNÉES RÉGIONALES



Effectifs

Données en équivalents temps plein

Rubriques	Exercice 2016								Exercice 2015		Exercice 2014	
	Cadres (1)	Agents de maîtrise (2)	Employés (3)	Effectifs salariés (4) = (1+2+3)	Personnel externe (5)	Effectifs totaux (6)=(4+5)	%	Variation	Effectifs totaux	%	Effectifs totaux	%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	98,00	76,00	233,00	407,00	0,00	407,00	14,3%	+ 22,2%	333,00	11,8%	335,00	11,6%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	28,50	36,80	56,30	121,60	1,00	122,60	4,3%	+ 2,1%	120,12	4,3%	122,56	4,2%
BRETAGNE	11,00	25,00	22,00	58,00	0,00	58,00	2,0%	- 10,8%	65,00	2,3%	70,00	2,4%
CENTRE-VAL DE LOIRE	14,00	21,00	39,00	74,00	6,00	80,00	2,8%	+ 1,1%	79,10	2,8%	77,67	2,7%
CORSE												
GRAND EST	23,00	38,00	35,00	96,00	0,00	96,00	3,4%	+ 3,2%	93,00	3,3%	98,00	3,4%
HAUTS-DE-FRANCE	28,00	52,00	27,00	107,00	0,00	107,00	3,8%	- 7,0%	115,00	4,1%	108,00	3,7%
ILE-DE-FRANCE	185,23	111,22	259,36	555,81	863,13	1 418,94	49,8%	- 0,6%	1 426,86	50,7%	1 488,00	51,3%
NORMANDIE	13,80	24,70	32,60	71,10	2,49	73,59	2,6%	- 3,9%	76,55	2,7%	78,63	2,7%
NOUVELLE-AQUITAINE	84,23	42,64	92,67	219,54	0,00	219,54	7,7%	- 5,5%	232,33	8,3%	243,83	8,4%
OCCITANIE	32,38	22,88	54,97	110,23	0,00	110,23	3,9%	- 8,0%	119,76	4,3%	128,53	4,4%
PAYS DE LA LOIRE	12,59	8,59	38,56	59,74	0,00	59,74	2,1%	- 4,0%	62,24	2,2%	60,96	2,1%
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00	90,00	3,2%	+ 1,2%	88,93	3,2%	82,50	2,8%
GAUDELOUPE												
GUYANE												
MARTINIQUE	1,00	0,00	3,00	4,00	0,00	4,00	0,1%	+ 33,3%	3,00	0,1%	5,00	0,2%
MAYOTTE												
RÉUNION												
Total	531,73	458,83	893,46	1 884,02	962,62	2 846,64	100,0%	+ 1,1%	2 814,89	100,0%	2 898,68	100,0%
Maximum	185,23	111,22	259,36	555,81	863,13	1 418,94	49,8%	33,33%	1 426,86	50,7%	1 488,00	51,3%
Minimum	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	0,1%	- 10,77%	3,00	0,1%	5,00	0,2%
Premier Quartile	12,59	21,00	27,00	59,74	0,00	73,59	2,6%	- 5,51%	76,55	2,7%	77,67	2,7%
Médiane	23,00	25,00	38,56	96,00	0,00	96,00	3,4%	- 0,56%	93,00	3,3%	98,00	3,4%
Troisième Quartile	32,38	42,64	56,30	121,60	2,49	122,60	4,3%	2,06%	120,12	4,3%	128,53	4,4%
Moyenne	40,90	35,29	68,73	144,92	74,05	218,97	7,7%	1,81%	216,53	7,7%	222,98	7,7%



DONNÉES RÉGIONALES

Coût opérationnel

Données en millions d'euros

Rubriques	Exercice 2016					Exercice 2015			Exercice 2014		
	Personnel et sous-traitance	Autres charges opérationnelles	Coût opérationnel	Produits annexes et divers	Coût opérationnel net	Coût opérationnel	Produits annexes et divers	Coût opérationnel net	Coût opérationnel	Produits annexes et divers	Coût opérationnel net
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	26,81	8,47	35,28	-3,22	32,06	33,45	-3,46	29,99	34,03	-3,58	30,46
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	8,93	2,83	11,77	-1,13	10,63	11,27	-1,09	10,18	11,51	-1,00	10,51
BRETAGNE	4,08	1,34	5,42	-0,53	4,89	5,72	-0,66	5,06	5,97	-0,67	5,30
CENTRE-VAL DE LOIRE	4,99	2,10	7,09	-1,28	5,81	6,86	-1,21	5,65	7,01	-1,05	5,96
CORSE											
GRAND EST	8,55	1,77	10,32	-0,41	9,91	10,98	-0,37	10,60	10,99	-0,12	10,87
HAUTS-DE-FRANCE	8,71	2,64	11,35	-0,48	10,87	11,23	-0,54	10,69	11,36	-1,00	10,36
ILE-DE-FRANCE	128,43	18,46	146,89	-4,20	142,69	149,93	-3,63	146,30	156,84	-4,44	152,40
NORMANDIE	5,40	1,85	7,25	-0,79	6,47	7,00	-0,73	6,26	7,70	-0,81	6,89
NOUVELLE-AQUITAINE	16,72	5,67	22,39	-0,75	21,64	24,35	-0,72	23,62	24,31	-0,87	23,44
OCCITANIE	7,09	2,12	9,21	-1,93	7,28	9,93	-2,52	7,42	10,30	-2,87	7,42
PAYS DE LA LOIRE	4,75	1,35	6,10	-0,97	5,13	6,88	-1,08	5,80	6,59	-1,09	5,50
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	8,35	1,24	9,58	-0,10	9,48	9,75	-0,05	9,69	10,07	-0,01	10,05
GAUDELOUPE											
GUYANE											
MARTINIQUE	0,24	0,15	0,38	-0,02	0,36	0,43	-0,02	0,41	0,50	-0,02	0,48
MAYOTTE											
RÉUNION											
Total	233,05	49,98	283,03	-15,80	267,23	287,76	-16,08	271,68	297,18	-17,52	279,65
Maximum	128,43	18,46	146,89	-0,02	142,69	149,93	-0,02	146,30	156,84	-0,01	152,40
Minimum	0,24	0,15	0,38	-4,20	0,36	0,43	-3,63	0,41	0,50	-4,44	0,48
Premier Quartile	4,99	1,35	7,09	-1,28	5,81	6,88	-1,21	5,80	7,01	-1,09	5,96
Médiane	8,35	2,10	9,58	-0,79	9,48	9,93	-0,73	9,69	10,30	-1,00	10,05
Troisième Quartile	8,93	2,83	11,77	-0,48	10,87	11,27	-0,54	10,69	11,51	-0,67	10,87
Moyenne	17,93	3,84	21,77	-1,22	20,56	22,14	-1,24	20,90	22,86	-1,35	21,51